



## La Roche aux Cerfs • Rénovation

# Le moulin sera démonté

Les travaux de restauration du site de la Roche aux Cerfs ont entamé un tournant. En attendant que le niveau de l'eau baisse, c'est aux bâtiments que s'attaquent les ouvriers.

Le niveau du Lié, sous l'effet des dernières précipitations, a singulièrement augmenté. Le gué est recouvert, et surtout, les deux biefs qui encadrent les ruines du moulin, sont remplis d'eau. « Nous n'avons pas eu le temps de finir le premier bief : il nous reste à re-jointer certains tronçons. Quant à l'autre bief, ce sera pour l'été prochain », nous explique le chef de chantier, qui travaille pour le compte de l'Adalea, l'association briochine luttant contre l'exclusion et la réinsertion, et qui emploie sur le site des détenus en fin de peine ou condamnés à de courtes peines.

Il dirige une équipe de jeunes gens qui ne demandent qu'à reprendre le bon chemin dans la vie, et découvrent là qu'ils peuvent être utiles, trouver leur place dans la société, et un vrai travail.

Depuis notre dernier passage sur le site, l'été dernier, les travaux ont grandement avancé. Tout le site de l'îlot sur lequel se trouvait le moulin en ruines, a été nettoyé. Pas une mince affaire, tant les herbes folles, les ronces, les chablis, avaient envahi le site. L'un des biefs et les murs de soutènement ont été reconstruits pierre à pierre, comme jadis. Le moulin proprement dit a été nettoyé. « Comme nous ne pouvons plus travailler sur les biefs pour le moment, nous allons maintenant mettre les semaines à venir à contribution pour le démonter pierre à pierre ». Il s'agira ensuite de le reconstruire entièrement, après avoir restauré les fondations.

### Le moulin démonté

Les roues seront ultérieurement (mais ce ne sera peut-être pas pour 2010), remises en place. « Le travail à accomplir avant est très important. Et puis il faudra retrouver un axe pour ces deux roues. Vu la taille du moulin, jadis, il s'agissait d'un tronç complet ».



Les ouvriers achèvent la construction d'une passerelle pour accéder au moulin.

### La crêperie rénovée

Par ailleurs, l'ancienne crêperie située sur l'autre berge, a été entièrement nettoyée. Le toit en particulier, qui tombait en ruine, a été déposé. Une entreprise est venue poser une nouvelle charpente, et les employés de l'Adalea vont maintenant le couvrir.

« Cela devrait nous occuper une bonne partie de l'hiver ». En attendant, les ouvriers achèvent la construction d'une passerelle qui per-

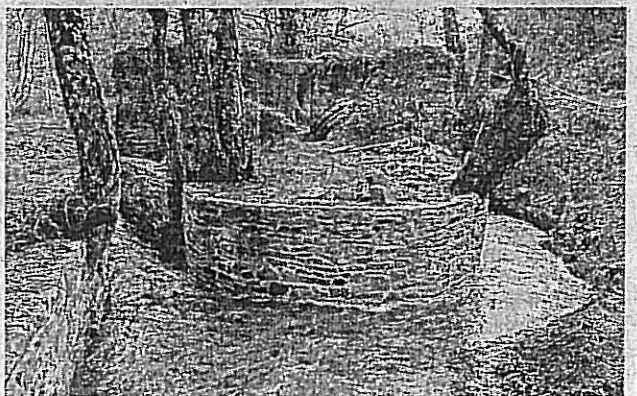
mettra d'accéder au moulin. Tout se fait ici « à l'ancienne », dans le respect du travail accompli par les Anciens.

Le site, pour le moment transformé en champ de labour par la boue, devrait déjà pour l'été prochain, avoir recouvert une partie de son charme d'antan. Un charme qui devrait rapidement en faire un site parmi les plus attractifs de la région loudéacienne.

J. F. Podevin



Le toit de l'ancienne crêperie a été déposé. Il sera recouvert cet hiver.



Le bief de gauche est presque achevé. Celui de droite attendra le printemps. L'îlot du moulin a été nettoyé.

# « Les monologues du vagin ». Vingt comédiennes sur scène

Jouée depuis 1998 par des troupes professionnelles, la célèbre pièce d'Eve Ensler sera interprétée, samedi, à Saint-Caradec, par des comédiennes amateurs. Une soirée qui fait figure d'exception.

*Lundi soir, la vingtaine de passionnées de théâtre ont répété, une nouvelle fois, les textes qu'elles vont interpréter.*



Le VDAY est une manifestation internationale se déroulant chaque année, autour du 8 mars, (Journée des femmes). Plusieurs actions sont proposées pour lutter contre les violences faites aux femmes (viols, excisions etc...). Pendant cette courte période, Eve Ensler, qui soutient cette cause, permet à des troupes non professionnelles de jouer sa pièce. « Véronique Derdour, de la compagnie Chronomètre, de Lannion, a fait toutes les démarches pour nous », expliquent les comédiennes, qui ont souhaité monter cette représentation en Centre-Breta-

gne, à l'occasion du VDAY. Elles sont une vingtaine, issues de troupes de la région de Loudéac ou de La Fabrique (groupe de lecture) à porter le projet.

### **Une pièce d'exception à la portée de tous**

« Dans le secteur, l'occasion de voir "Les monologues du vagin" est rare et, lorsque cette pièce est jouée, les tarifs sont élevés. Nous souhaitons la faire découvrir au grand public, tout en militant pour le VDAY. » La représentation sera constituée de monologues: une chronique

sur l'intimité des femmes, parfois drôle, parfois moins.

La mise en scène a été assurée par Véronique Derdour. « C'est notre coach d'improvisation. Certaines d'entre nous avaient déjà travaillé avec elle, voici quatre ans, lors de la création d'une pièce, donnée à Saint-Thélo. »

### **Au profit du VDAY et de l'association Adalea**

Les comédiennes ont, également, reçu le soutien technique du Cac Sud 22. Un travail d'éclairage, réalisé par d'autres bénévoles, mettra la prestation en valeur.

Enfin, la recette sera reversée au VDAY et l'association Adalea, de Saint-Brieuc, pour son action auprès de femmes victimes de violences conjugales.

### **> Pratique.**

Samedi, à 20 h, à la salle des Étoiles de Saint-Caradec. Tarif: 5 €. Réservation auprès du Comité d'action culturelle Sud 22, tél. 02.96.28.93.53, jusqu'à demain, de 14 h à 18 h.

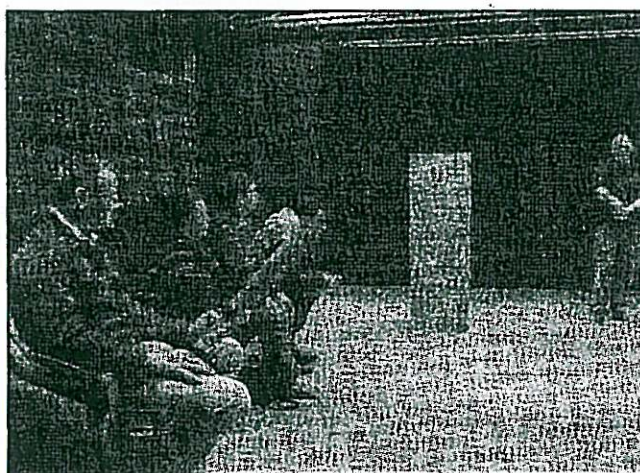
## L'association Adaléa reçue à la médiathèque

Dans le cadre des ateliers Graph de lumière, animés par le calligraphe Bruno Riboulot et Marie-José Morice (Union française du film pour l'enfance et la jeunesse Bretagne), la médiathèque a accueilli des personnes fréquentant l'accueil de jour de l'association Adaléa.

Cette association, à travers ses différentes actions, lutte contre les exclusions. « Ce n'était pas forcément facile pour eux de se mettre en avant devant un appareil photo, un ordinateur et un vidéo-projecteur. Mais au fur et à mesure, ils se sont impliqués en graphant ce qui leur venait à l'esprit », raconte Rozenn Jaffrès, animatrice multimédia à la médiathèque.

PENTHIEVRE - 25 Février 2010

## La lumière vibre



¶ L'association ADALEA a profité de cette séance de graph de lumière

Valérie Jeannin et Rozenn Jaffrès, respectivement, responsable multimédia et animatrice ont accueilli, à la médiathèque, Bruno Riboulot, calligraphe et Marie-José Morice, de l'UFFEJ Bretagne (union française du film pour l'enfance et la jeunesse). « Dans le noir, muni d'accessoires en tous genres, de la râpe à gruyère à la guirlande de Noël, Bruno Riboulot écrit, joue dans l'espace et fait vibrer la lumière. L'appareil photo capte ces instants. Les

*mots et les formes se révèlent. »*

Ces ateliers étaient ouverts à tous, adultes et enfants dès 6 ans. « Nous avons proposé deux séances tout public plus des séances dédiées à des groupes constitués. Cette animation a été un vif succès et a affiché complet. Le côté magique et surprenant a séduit tous les publics », ont conclu les animatrices de la médiathèque. Créer ses propres jeux de lumière c'est une expérience photographique inoubliable.

# Violences conjugales • Laura Granny\* témoigne Un beau message d'espoir

Quand un membre de la troupe « Les poules lèvent la tête » l'a contacté pour lui demander si elle voulait les aider à écrire une pièce sur les femmes battues, Laura a pris une grande inspiration et a dit : « oui ».

C'est sur un petit cahier de brouillon que Laura commence à jeter les bases de ce qui deviendra une pièce. « Quand j'ai écrit, je n'ai pas réfléchi, c'est sorti tout seul ». Pourtant, cela fait 20 ans que les faits ont eu lieu, pas facile de replonger dans les horreurs du passé.

Après la pièce de théâtre, elle rencontre Jérôme Lucas qui vient de créer les Editions récits. Ensemble, ils vont mettre en forme le livre « J'ai jeté ma balleine à la mer ». Un jeu de mots sur balle et haine, car « mon passé est un énorme poids que je veux jeter et que l'on ne se reconstruit pas par la haine ». Mais pour Laura, plus qu'une thérapie, son

ce que j'appellerais des rapports sans tendresse, c'est du direct. Ça ne me plaît pas, mais je ne sais pas... C'est peut-être normal. » Mariée, elle se retrouvera, sans téléphone et sans voiture, dans une maison de campagne isolée, où « elle reçoit une première claque mémorable ».

La suite de sa vie est une descente aux enfers, un enfer qui durera plus de 6 ans, c'était dans les années 1980.

## D'actualité

Le livre paraît alors que Danielle Bousquet, députée des Côtes d'Armor, présente à l'Assemblée Nationale une proposition de loi sur les violences faites aux femmes, et portant plus spécialement sur le renforcement de la protection des victimes, la prévention et la répression.

Terrible concours de circonstances, une jeune femme vient de décéder suite à des coups portés par son compagnon, qui a de plus enlevé son bébé. « Quand je vois cela, j'ai envie de hurler », éclate Laura

Granny.

Si elle approuve le port d'un bracelet électronique pour les concubins violents, car « il faut à tout prix les éloigner », elle émet des doutes sur le téléphone portable d'alerte. « Je ne sais pas si, quand on est frappé, on a vraiment le temps d'appuyer sur le bouton. De plus, si mon conjoint avait découvert que j'avais ce type de portable : il l'aurait massacré ensuite ».

## Joie de vivre

Elle regrette que sur la région de Loudéac, il n'y ait pas plus d'écoute. « Il faudrait multiplier les structures comme l'Adalea, qui ne

vient que deux fois par mois ».

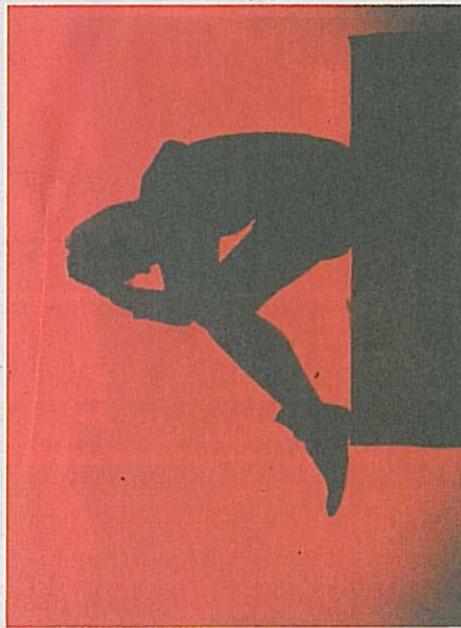
Aujourd'hui Laura mène un autre combat : contre la maladie. Mais elle affiche avec de grands éclats de rires son bonheur de vivre. « Même s'il m'arrive de pleurer, je sais que ce n'est pas en faisant la tronche que l'on avance. J'ai envie de croquer la vie à belles dents et je n'ai pas le droit d'abandonner mes enfants ».

Propos recueillis par Véronique Bonnet

\* Laura Granny est un pseudonyme. « J'ai fait ce choix car je ne veux pas être « victimisée », confie-t-elle. Je n'ai jamais été soutenue, ce n'est pas maintenant, après, que je veux l'être ».

## Pratique

Le livre est en vente à Loudéac dans les librairies de Loudéac et sur le site [www.vosrecits.com](http://www.vosrecits.com). Il sera disponible aussi le 3 avril à Uzel, après la présentation de la pièce jouée par la troupe « Les poules lèvent la tête » à Kastell d'O et le 26 avril, au Palais des Congrès de Loudéac. Prix : 12 €. Contact : Editions Récits, Jérôme Lucas, 02 96 26 86 59.



## Le livre de Laura Granny vient de paraître.

livre, elle l'a écrit pour les autres, celles et ceux qui subissent au jour le jour des violences conjugales, et aussi ceux qui en sont témoins... et ne disent rien. « Alerter les gens et en déranger certains ».

## Lucidité

De sa carrière d'infirmière psychiatrique, Laura a gardé un sens de l'analyse très

pointu. Elle commence son récit par son enfance où elle décrypte les prémices comportementales qui la feront succomber à un beau parleur. « Il n'y a pas de hasard... on est conditionné par son enfance ».

Rejetée par son père après le décès de sa mère, elle fera confiance au premier qui s'intéressera à elle. « Nous avons

« Les monologues du vagin » ont triomphé



*Les 22 lectrices ont été chaleureusement applaudies par le public, conquis.*

Une représentation exceptionnelle des « Monologues du vagin » a eu lieu samedi, qui a emporté l'adhésion du nombreux public, conquis.

Les textes tour à tour drôles ou cruels, étaient destinés à faire comprendre la souffrance des femmes victimes d'injustices ou,

pire, de violences sexuelles. Le spectacle était bien servi par l'équipe responsable de l'éclairage, par la mise en scène de Véronique Derdour, par l'engagement des 22 lectrices. Le bénéfice de la soirée sera versé à la fondation VDay et à l'Adalea de Saint-Brieuc.

## Droit opposable au logement. Un dispositif peu employé

**Le droit opposable au logement n'est pas encore en usage dans les Côtes-d'Armor. L'Adaléa s'efforce de le promouvoir auprès des populations intéressées et des travailleurs sociaux.**

*Une partie des stagiaires de la première session en compagnie de leurs formateurs, vendredi après-midi.*



Le droit opposable au logement résulte d'une loi de mars 2007. Mais trois ans après son adoption, le dispositif reste mal connu et peu utilisé. Dans les Côtes-d'Armor, 31 dossiers ont été examinés par la commission préfectorale ad hoc en 2008, et 35 en 2009. L'Adaléa (Association départementale d'accueil, d'écoute et de veille sociale) exerce son activité, en autres axes, sur l'hébergement et le logement des populations les plus fragiles (\*).

### **Informers la population**

L'Adaléa dispose de plusieurs structures d'hébergement temporaire et de logements à Saint-Brieuc et Loudéac, notamment. Elle a décidé de faire mieux connaître le droit opposable au logement, d'une part au public potentiellement concerné, d'autre part aux travailleurs sociaux susceptibles d'aider à sa mise en œuvre.

« Les personnes dépourvues de logement, ou menacées d'expulsion sans possibilité de reloge-

ment, dont le logement est reconnu insalubre ou non décent, ou encore celles qui ont fait une demande de logement social depuis plus de 18 mois, ont la possibilité de déposer un dossier de droit opposable au logement, qui sera examiné par une commission à la préfecture », indique Serge Faindt, directeur du secteur « logement » à l'Adaléa. Depuis novembre, l'association renseigne le public sur le dispositif, au 50, rue de la Corderie (sur rendez-vous).

Tél. 02.96.68.30.50.

Par ailleurs, elle inaugurerait, vendredi, des séquences de formation à l'intention des travailleurs sociaux. Quatorze personnes, relevant de différents organismes (conseil général, CCAS, etc.), y ont participé.

*\* Les autres activités de l'association sont la veille sociale auprès des personnes sans domicile fixe et des femmes victimes de violences conjugales, la formation et les chantiers d'insertion.*

**Pôle Logement Hébergement**

# Violences conjugales. Des parades en place

Dans le couple, la femme n'est pas encore l'égal de l'homme... La fréquence des violences conjugales en témoigne. La loi récemment votée par l'Assemblée nationale, et l'action de certaines associations s'emploient à améliorer le sort des victimes.



Photo Claude Frigent

« 41 % d'entre elles avaient entre 26 et 35 ans. Mais la violence conjugale s'exerce dans toutes les catégories sociales, elle n'est pas l'apanage des milieux défavorisés ». A l'heure actuelle, 20 des « pensionnaires » de l'an dernier ont quitté le centre, quatorze d'entre elles ont pu accéder à un logement autonome, d'autres sont accueillies dans leur famille et... deux ont repris la vie communale. « On assiste parfois à une prise de conscience du conjoint », note Serge Faindt.

## Sécurité et revalorisation de soi

L'Adaléa offre le logement et, si nécessaire, les premiers moyens de subsistance à celles qui viennent frapper à sa porte. Mais son action ne s'arrête pas là. « Nous menons avec elles un travail d'évaluation de leur situation, sur l'accès aux droits comme les minima sociaux, sur le dépôt éventuel d'une plainte, le droit de visite du père, et, si elles se sentent prêtes à la séparation, la mise en œuvre d'une procédure de divorce. Mais dans tous les cas, ce sont les femmes elles-mêmes qui décident. Dans le petit collectif sécurisé où nous avons six logements, des actions collectives (repas, ateliers artistiques, discussions), leur permettent de constater qu'elles ne sont pas seules dans leur situation. Cela les aide à se revaloriser et à envisager l'avenir ». Celles qui recherchent davantage d'autonomie, peuvent être accueillies dans six autres logements décritement répartis à travers la ville. « La sortie se prépare aussi à travers une recherche de formation, d'emploi, de logement ».

Roselyne Veissid

douze logements pour des femmes en difficulté familiale, éventuellement accompagnées de leurs enfants.

## Des lieux d'écoute et de soutien

L'Adaléa entretient, en outre, un pôle d'accueil et d'écoute des femmes qui ne sont pas (encore ?) en situation d'hébergement. Trois travailleurs sociaux se tiennent à leur disposition, et leur offrent écoute, information et soutien. Un service d'écoute par téléphone fonctionne également sur une importante amplitude horaire. Enfin, l'association organise des sessions de sensibilisation à l'intention des policiers, des gendarmes et des professionnels de santé, afin d'améliorer la qualité d'écoute à l'égard des femmes victimes de violences conjugales. « Ce sont eux qui enregistrent les plaintes et qui rédigent les certificats médicaux », souligne Serge Faindt. Contact : Adaléa, tél. 02.96.68.42.42. Numéro national SOS violences conjugales, tél. 39.19.

ces femmes que l'on n'appelle plus « battues ».

## 12 logements à Saint-Brieuc

« Les violences ne sont pas tous jours physiques. Elles peuvent être psychologiques ou sexuelles », souligne Serge Faindt, directeur du pôle Logement et Hébergement de l'association. L'Adaléa, (80 salariés), développe ses activités sur trois autres axes : écoute et veille sociale, emploi et formation, ateliers d'insertion. Elle dispose à Saint-Brieuc de

« Tous les trois jours en France, une femme meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon ». C'est Danielle Bousquet qui le dit, et la députée sait de quoi elle parle : le combat qu'elle mène depuis des années vient d'aboutir à l'adoption d'une loi pour mieux protéger les femmes (lire ci-dessous). En Côtes d'Armor, l'Adaléa (Association départementale d'accueil, d'écoute et de veille sociale), qui vient de fêter son trentième anniversaire, se soucie depuis 1982 tout particulièrement du sort de

## Une loi pour protéger les femmes



Danielle Bousquet, députée costarmoricaine à l'Assemblée nationale.

La loi sur les violences faites aux femmes, adoptée fin février par l'Assemblée, était présentée par la députée costarmoricaine Danielle Bousquet (avec l'un de ses confrères de l'UMP, Guy Geyfroy), qui menait combat dans ce sens depuis des années.

Ce texte vise, avant d'organiser la répression contre les auteurs de violences conjugales, à protéger les victimes, des femmes dans la majorité des cas. Il permet notamment de prendre des dispositions pratiques et efficaces : ainsi, par décision de justice

prise dans les 24 heures, le conjoint violent pourra désormais être éloigné du domicile conjugal ou de celui de sa compagne. L'utilisation de bracelets électroniques permettra de contrôler réellement les déplacements de l'intéressé.

La loi comporte une autre grande nouveauté : elle instaure le délit de « violence psychologique ou morale » : les coups et agressions physiques ne seront plus seuls pris en compte. Ce texte est applicable à tous les couples, mariés, pacsés ou concubins.

## S., 29 ans, victime de violences psychologiques

S. n'a jamais reçu de coups de la part de son compagnon. Pourtant, les brimades qu'elle a subies sont bel et bien des violences aux conséquences graves.



Serge Faindt a accueilli S. à l'Adaléa, ainsi que 31 autres femmes durant l'année 2009.

de la présence habituelle d'un enfant en bas âge. « J'ai vécu avec quelqu'un pendant deux ans », raconte la jeune femme.

### « Insultes et humiliations »

« Au début, ça se passait bien. Mon compagnon était gentil, mais aussi très jaloux. Les choses se sont dégradées au cours

de ma grossesse. Ce n'était plus qu'insultes et humiliations. Il me rabaisait plus bas que terre. À ses yeux, j'étais nulle. Pourtant, je faisais le maximum dans la maison, mais ce n'était jamais bien. Et puis, mon ami m'a empêchée d'aller travailler. J'avais une formation qui m'intéressait, mais comme c'était un métier de contact, il n'a pas

voulu que je poursuive dans cette branche. Il ne m'a jamais battue, mais il m'a menacée de mort quand j'ai voulu faire mes valises. Pendant toute ma grossesse et lors de l'accouchement, mon compagnon ne m'a apporté aucun soutien, bien au contraire. Et après, je n'avais pas mon mot à dire sur les soins à donner à l'enfant. Là encore, tout ce que je faisais était, selon lui, inadapté, et je devais passer par lui pour tout ». S. a longtemps médité sa fuite. « Il me confisquait ma voiture. »

### « Je me sens comme une serpilière »

Et un jour, elle saisit l'occasion de s'enfuir, son fils sous le bras. « Je ne disposais que d'un quart d'heure ». S., qui vivait dans une autre région de France, rejoint sa famille à Saint-Brieuc. « C'est ma mère qui m'a convaincue de venir à l'Adaléa. Ici, je me sens mieux, mais j'ai un long travail de reconstruction à faire. J'ai toujours l'impression d'être une serpilière, mais ici, on m'assure que je m'occupe correctement de mon fils. Et puis, je suis bien entourée. Mais mon compagnon a un droit de visite de l'enfant tous les quinze jours, et l'idée de le voir me rend malade. Je pense que si j'étais restée plus longtemps, il aurait mis ses menaces à exécution ».

## L'équipe de "VDAY St-Caradec 2010"

Organisateur : **Cie Chronomètre**

Coach et mise en scène : **Véronique**

Assistant logistique, presse et affiche : **Anne**

Création programme et billetterie : **Cécile G, Cécile M, Sylvie, Simon**  
Partenaire : **CAC SUD 22**

Créateurs de lumières : **Alain, Norbert, Romuald (merci à Jean -Pierre)**

**Les lectrices** : Anne, Annie, Anne-Marie, Armelle, Audrey, Brigitte, Cécile, Chantal, Colette, Diane, Dominique, Isabelle, Madeleine, Marie-France, Marie-Pierre, Mariam, Lynda, Roswita, Sabine, Véronique, Yvonne.

**Merci à** Valérie, d'ADALEA St-Briec

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de ce **VDAY** !  
(et pardon à ceux qui ont été oubliés)

Merci à la mairie de Saint-Caradec

Et un grand merci à **Eve Ensler** !

**ADALEA St-Briec**  
**02 96 68 42 42**

Permanence d'Accueil Ecoute Femme :

Saint-Briec du lundi au vendredi

Loudéac les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis après-midi de chaque mois

Guingamp les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois

Rostrenen les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis après midi de chaque mois

Dinan les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis après midi de chaque mois.

Contact Cie Chronomètre : [lunabeto@aliceads.l.fr](mailto:lunabeto@aliceads.l.fr)

**VDAY SAINT-**  
**UNTIL THE VIOLENCE STOPS**  
**CARADec**

**27 FEVRIER 2010**  
**20H00 - Salle des étoiles**

**Représentation Exceptionnelle**  
**des**

**MONOLOGUES DU**  
**VAGIN** d'Eve Ensler  
(adaptation Dominique Deschamps)

**Par des femmes de la région de Loudéac**

**Tarif du programme : 1€**

**Organisation : Cie Chronomètre**

# LES MONOLOGUES DU VAGIN

## Introduction

### Les Poils

Ce qu'il porterait et ce qu'il dirait

### L'inondation

L'atelier du vagin

Réalité heureuse à propos du vagin

Parce qu'il aimait le regarder

Réalité moins drôle à propos du vagin

### Dis-le

Mon vagin est en colère

Mon vagin mon village

Petit minou deviendra grand

Monologue spotlight 2010

On a demandé à une petite fille de 6 ans...

La femme qui aimait rendre les vagins heureux

J'étais là, dans la salle

Monologue spotlight 2010

Les bénéficiaires seront reversés à **ADALEA** St-Brieuc pour son action auprès des femmes victimes de violences conjugales.

**ADALEA**, bureau départemental d'accueil des femmes victimes de violences conjugales, gère :

- **Accueil Ecoute Femmes**, lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes, accompagnées ou non de leurs enfants, dans un cadre confidentiel avec la possibilité de préserver l'anonymat par le biais d'entretiens individuels et/ou d'un groupe de paroles.

Ce service assure également des actions de sensibilisation et de formation à la problématique des violences conjugales.

- **Le Centre d'Hébergement Clara Zetkin** disposant de 34 places (12 appartements) où les femmes et leurs enfants bénéficient d'un accompagnement spécialisé.

## Qu'est ce que le VDAY ?

C'est une manifestation internationale créée pour lutter contre les violences faites aux femmes (viols, excisions, mutilations génitales, etc...).

## Pour plus d'informations :

<http://www.lesmonologuesduvagin.com>

<http://www.vday.org/>

## SPOTLIGHT 2010

En 2010, VDAY concentre son action sur la situation des femmes et des jeunes filles en République Démocratique du Congo.

En mars prochain, s'ouvrira "la cité de la joie" à Bukavu au Congo. Cette structure accueillera les femmes congolaises et l'objectif sera de leur apprendre un métier et de les rendre indépendantes.

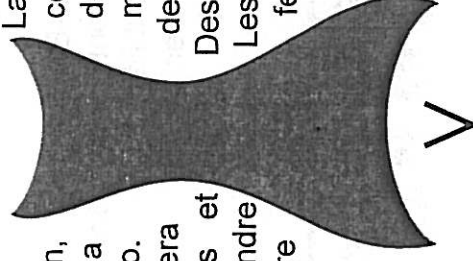
Au Congo, une guerre économique perdue depuis treize ans, menée principalement par des groupes militaires étrangers à la conquête des vastes ressources de minerais du Congo. Ces minerais se retrouvent entre les mains des pays occidentaux, et terminent dans les équipements électroniques de notre vie de tous les jours.

Les leaders mondiaux et groupes internationaux en sont les témoins, en connaissant la situation dans une passivité absolue.

La guerre au Congo est le conflit le plus dévastateur depuis la seconde guerre mondiale. Près de 6 millions de personnes ont été tuées. Des millions ont été déplacés. Les atrocités commises sur les femmes et les jeunes filles en

République Démocratique du Congo constituent un réelfémicide - c'est à dire la destruction systématique de la population féminine.

Sur place, les activistes estiment que 500 000 femmes et jeunes filles ont été violées et ont subi des tortures sexuelles.



## Adalea. 5.000 personnes aidées, mais des inquiétudes...

**Association aux multiples vocations sociales, l'Adalea voit, chaque année, son activité augmenter. Mais les financements pourront-ils suivre ?**



Le bureau de l'Adalea, association départementale à caractère social, avec sa directrice, Manuela Charès (assise, au centre).

120 salariés, dont 80 permanents, près de 5.000 personnes aidées en 2009 : l'Adalea, association départementale à caractère social, ne mollit pas dans ses actions, après 30 ans d'activité. Hélas, pourrait-on dire, car, comme le souligne Marie-France Bomer, vice-présidente, « la pauvreté ne diminue pas ». L'association, qui réunissait ses adhérents en assemblée générale mardi, exerce son activité dans quatre directions différentes, quoique souvent voisines. Le volet « Accueil, écoute et veille socia-

le » consiste surtout en l'accueil de public sans domicile et de femmes victimes de violences conjugales.

### Soutien social

Le volet « Logement-hébergement » met 77 places à la disposition de différentes catégories de personnes.

Le volet « Emploi et formation » consiste en un soutien à l'élaboration d'un projet professionnel et une aide à la recherche d'emploi, destinés à des publics défavorisés. Enfin, les 48 personnes salariées

de chantiers d'insertion dans le bâtiment et le tri de métaux, dont un atelier de six détenus, constituent le volet « Ateliers d'insertion ».

« L'an passé, notre activité a augmenté de 5% », indique Manuela Charès, directrice. L'Adalea gère aussi le 115, la ligne téléphonique et le local d'accueil de personnes sans domicile fixe, et constitue le bureau départemental pour l'accueil des femmes victimes de violences conjugales. Elle exerce surtout à Saint-Brieuc, mais se rend au-devant de la population de

tout le département, à travers des permanences délocalisées.

### Le conseil général pourra-t-il suivre ?

« En 2009, nous avons ouvert six places de stabilisation, c'est-à-dire des logements avec accompagnement pour personnes SDF, dont le comportement n'est pas encore compatible avec l'accueil collectif, ainsi qu'une maison-relais de 18 logements, car les locataires ont besoin d'une sorte de béquille. Une maîtresse de maison et des activités possibles en commun permettent de créer du lien », explique la directrice. Un accompagnement pour les personnes relevant du droit opposable au logement (constitution des dossiers) et une permanence à Rostrenen pour les femmes victimes de violences conjugales ont également été mis en place.

Pour 2010, d'autres projets émergent ou sont déjà en œuvre : une auto-école sociale à Loudéac, la gestion des places d'hébergement au niveau départemental plutôt que site par site. « Mais nous avons des inquiétudes sur nos financements. Le conseil général, qui, actuellement, avec 800.000 €, nous apporte le quart de notre budget, pourra-t-il maintenir sa contribution à ce niveau, malgré la baisse de ses ressources ? », s'interrogent les responsables.

Ouest-France  
Lundi 3 mai 2010

## Comment lutter contre l'exclusion ?

Adalea œuvre en faveur des exclus. Les bénévoles craignent une baisse de subventions.



Une partie des membres motivés d'Adalea : au 1<sup>er</sup> rang (de gauche à droite) : Pierre Grellard, président, Manuela Charlès, directrice, Marie-France Bommert, vice-présidente, entourés, au 2<sup>e</sup> rang, des principaux acteurs d'Adaléa, membres du conseil d'administration.

### 5 % de bénéficiaires en plus

5 %, c'est la hausse de fréquentation observée par l'association Adalea (Association départementale d'accueil, écoute et veille sociale, logement-hébergement, emploi-formation et ateliers d'insertion) qui vient de faire son bilan annuel. La crise frappe aussi à la porte d'Adalea. En 2009, les 120 salariés (près de 80 permanents) ont accueilli près de 6 500 bénéficiaires.

### Adalea, l'accueil des plus démunis

Accueil, écoute, veille sociale, sont les missions principales d'Adalea. C'est aussi de l'hébergement pour les personnes qui n'ont pas ou plus de logement, l'accueil des femmes victimes de violences conjugales. C'est encore l'emploi avec des formations qualifiantes, de l'accompagnement de chômeurs.

### Nouveaux secteurs d'activité

Réouverture d'un chantier pour des détenus de la maison d'arrêt de

Saint-Brieuc, dans le tri de métaux, et du bâtiment et création d'une maison relais pour des personnes venant de la rue et sur le chemin de l'insertion, sont quelques-uns des événements marquants de 2009 pour l'association.

### Incertitude financière

« Nous avons très peu de visibilité sur le financement. Espérons que la baisse des subventions de la part des financeurs partenaires comme le conseil général, ne pénalise pas notre action », s'inquiète Manuela Charlès, directrice d'Adalea.

### Une auto-école sociale

Les incertitudes n'excluent pas les projets. Cette année verra l'ouverture d'une auto-école sociale à Loudéac, la refondation de la gestion départementale des offres d'hébergement. La lutte contre la violence faite aux femmes, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale seront toujours aussi à l'ordre du jour.

### Eglise Saint-Nicolas

Les agents de la mission d'insertion Adaléa ont terminé les travaux entrepris sur les murs intérieurs de l'église, à gauche et à droite de la nef centrale. Cette réfection a nécessité 3 mois de travaux. Merci aux paroissiens pour leur compréhension. Coût : 5 000 € TTC (repas de l'équipe et fourniture des matières premières) : une économie de 90 000 € pour la Ville.



OUEST FRANCE - 27 Mai 2010

### La Prénessaye

Le muret de la venelle des promeneurs est refait



*Le chantier avance à grands pas et le travail est apprécié par les deux élus.*

Daniel Thomas, maire de La Prénessaye et Pierre-Yves Malard, adjoint, se sont rendus sur le chantier d'insertion qui travaille à la réfection du petit mur de la venelle des promeneurs, en contrebas de l'église.

Sept personnes d'Adaléa, encadrées par Alain Le Bris, posent et rénovent des pierres sur une longueur de 54 mètres. Un sablage des pierres et la réalisation des joints complèteront ce travail.

Pôle Ateliers d'Insertion

# Passer son permis autrement à l'auto-école sociale

Elle vient d'ouvrir ses portes dans les bâtiments de la Maison de l'emploi et s'adresse pour le moment, aux jeunes de moins de 26 ans.

## Pourquoi ? Comment ?

### C'est quoi une auto-école sociale ?

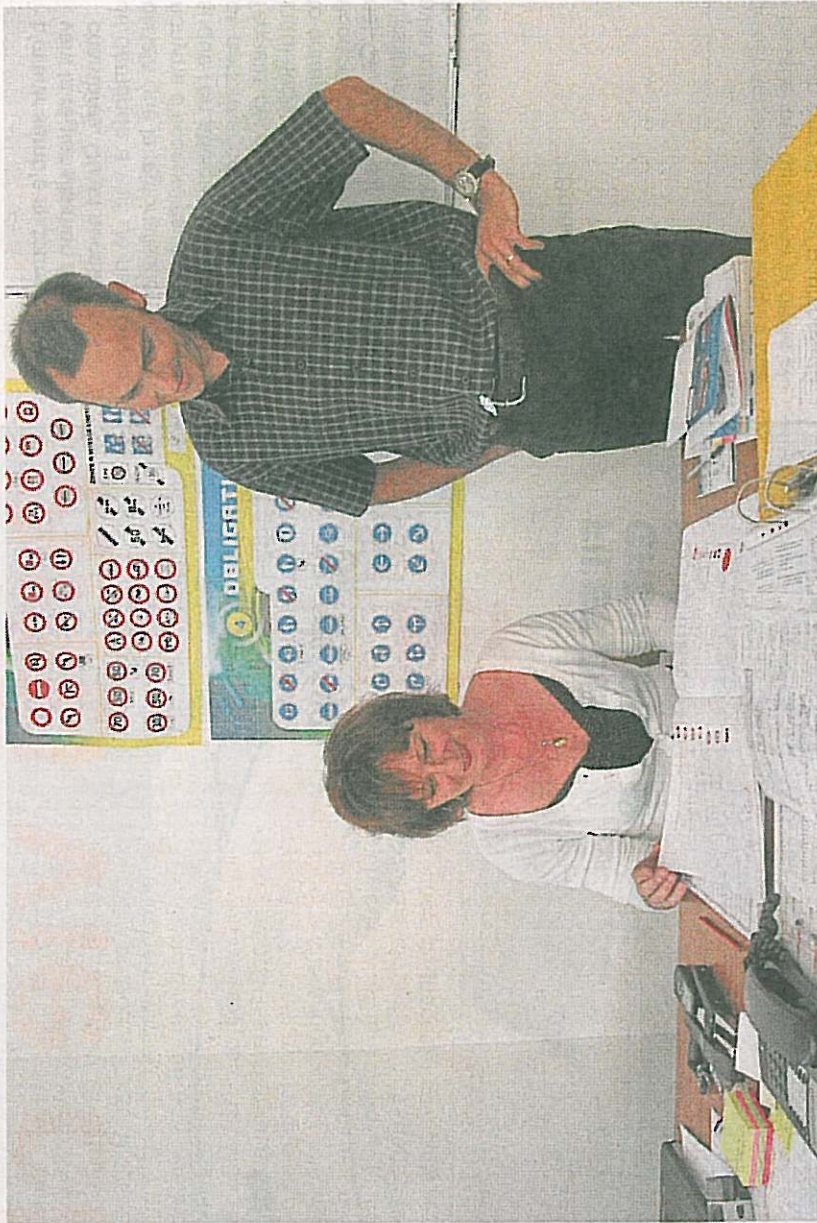
L'auto-école sociale s'adresse à un public qui, pour des raisons financières ou d'apprentissage, ne peut se rendre dans une auto-école dite « classique ». « Mais elle n'a pas vocation à remplacer ces auto-écoles », précise Jérôme de Cauchy, responsable de l'auto-école sociale et chargé de mission à l'Adaléa, l'association qui chapeaute le projet. Celle qui vient d'ouvrir ses portes à Loudéac est la quatrième du département et découle de l'appel à projets en faveur des jeunes mis en œuvre par le Haut commissariat à la jeunesse.

### Qui peut en bénéficier ?

Pour le moment, l'auto-école sociale s'adresse exclusivement aux jeunes de moins de 26 ans. « Nous espérons ouvrir un volet à destination des adultes, peu importe l'âge, mais nous sommes soumis à des accords de subventions que nous attendons », précise Jérôme de Cauchy. Pour pouvoir intégrer les cours de code, il faut constituer un dossier auprès de son conseiller de Mission locale. Dossier qui est ensuite étudié par une commission composée de membres d'Adaléa, de la Mission locale, d'un élu d'un représentant d'auto-école classique et de Marie-Noëlle Le Glévic, la monitrice de l'auto-école sociale. Trente places sont disponibles. Ils sont pour l'instant dix à avoir débuté les cours.

### La même pédagogie qu'ailleurs ?

Non. Les cours de code et de conduite sont fortement adaptés au public qui fréquente l'auto-école sociale. « Nous ne remettons aucunement en cause les méthodes des auto-écoles classiques. C'est juste



Marie-Noëlle Le Glévic aménage les cours de code qu'elle donne selon son public. Jérôme de Cauchy est chargé de mission à l'Adaléa.

que nos élèves ont besoin de plus de temps pour intégrer les choses. On fait parfois face à des problèmes d'illettrisme par exemple », explique Marie-Noëlle Le Glévic.

Les élèves travaillent donc sur cahier, où chaque panneau de signalisation est dessiné et expliqué. Ils ont aussi des cahiers d'exercices, des devoirs à ramener à la maison et bien entendu, les cours sur DVD. « Parce que l'examen reste le même pour tout le monde. » Chaque séance de code dure deux heures.

### Et le permis, il est gratuit ?

Non. Chaque élève doit s'acquitter

d'une contrepartie financière d'une centaine d'euros. Une énorme différence avec le prix public, mais les jeunes qui se lancent dans cet apprentissage ont aussi des règles à respecter. Les cours de code sont obligatoires et ont lieu chaque jour, du lundi au jeudi.

### Un permis pour quoi faire ?

Les jeunes qui bénéficient de l'apprentissage auprès de l'auto-école sociale ne sont pas là simplement pour passer leur permis à moindre frais. « Avoir son permis rentre dans un cadre plus global. Il s'agit d'éviter un problème de mobilité qui

gène une insertion professionnelle », ajoute Jérôme de Cauchy. L'auto-école sociale a d'ailleurs vu le jour parce que l'idée a été relayée par le conseil de développement du pays du Centre-Bretagne, en lien avec la Cidéral, dans le cadre du dispositif Mobipass.

**Delphine LE NORMAND.**

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mission locale, à la Maison de l'emploi. Tél. : 02 96 28 65 60.

## L'insertion professionnelle auscultée

Les dispositifs d'aide pour trouver du travail ont été examinés par Georgette Bréard, chargée de la formation au conseil régional.

Vice-présidente du conseil régional, responsable de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Georgette Bréard était en pays de connaissance, vendredi, à Loudéac. Celle qui est aussi maire d'Hénon a travaillé pendant une dizaine d'années dans le domaine de l'orientation et de la formation pour les jeunes.

« Je voulais aller sur le terrain pour cerner concrètement les problèmes auxquels sont confrontés les organismes de formation », a expliqué l'élue, également référente du centre-Bretagne à la région.

Ainsi, elle a rencontré les responsables du CLPS (Contribuer à la promotion sociale), de l'association d'insertion Adalea, et le Greta, organisme

de formation. Ont notamment été abordés la situation des Prestations préparatoires à l'emploi (PPE, 18 bénéficiaires actuellement, essentiellement des jeunes en grande difficulté sociale) et des Prestations d'orientation professionnelle (POP, 55 personnes concernées de tous âges). Mais aussi les opportunités de formation professionnelle et qualifiante.

« Ce travail de concertation locale va me permettre de mieux cibler le soutien que nous pouvons apporter. Et il me sera très utile dans la perspective dans la rédaction du Contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle que nous devons élaborer d'ici juin 2011. »



Georgette Bréard (au fond sur la gauche) a examiné les dispositifs d'aide professionnelle.



# UN PERMIS QUI COÛTE 150 €



Une auto-école sociale a ouvert ses portes à Loudéac. Elle propose un permis à 150 € à des jeunes qui connaissent des difficultés financières ou d'apprentissage. Encore expérimentale, elle peut, pourtant, accueillir 30 personnes, entre 18 et 26 ans. *Page 12*

# Insertion. Une auto-école sociale ouvre ses portes



Thibault Berthier (à droite) est l'un des dix premiers élèves inscrits à l'auto-école sociale, ici avec sa monitrice Marie-Noëlle Le Glévic. À gauche, Jérôme de Cauchy, chargé de mission à Adalea.

**Comment obtenir son permis auto quand on a moins de 26 ans et que l'on connaît de grosses difficultés d'apprentissage ou financières ? L'auto-école sociale de Loudéac offre une réponse. Elle a ouvert depuis peu.**

Le permis de conduire a l'apparence d'un sésame ultime pour le jeune en mal de liberté. Mais pas seulement. Gage de mobilité, l'obtention du papier rose garantit aussi de trouver plus facilement du travail. Surtout en zone rurale.

Problème, certaines personnes en sont privées. Parce qu'elles connaissent de grosses difficultés d'apprentissage ou parce qu'elles n'ont pas assez de sous. Ou les deux.

Le ticket d'entrée dans une auto-école classique coûte, en moyenne, 1.200 €, si l'élève empoche code et permis du premier coup, avec un minimum d'heures de conduite. Néanmoins, la facture peut vite gonfler.

### 30 places

Mais depuis début mai, il existe une alternative pour ce public: l'auto-école sociale, basée à la Maison de l'emploi et gérée par l'association d'insertion et de réinsertion profes-

sionnelle Adalea.

Financée pendant un an à titre d'expérimentation par le Haut-commissariat à la jeunesse, à raison de 1.000 € par élève, l'auto-école peut intégrer 30 jeunes âgés de 18 à 26 ans. Et peut-être des personnes plus âgées, quand un financement sera débloqué. Les élèves passent un contrat moral et signent un chèque de 150 €. Thibault Berthier, 21 ans, titulaire d'un BEP Services à la personne et actuellement en formation, est l'un d'eux: « C'est mon conseiller à la mission locale qui m'en a parlé. Je n'avais pas les moyens d'aller dans une auto-école classique. Et pour moi qui veux devenir aide à domicile, le permis reste indispensable ».

### Sur prescription de la mission locale

La mission locale joue donc son rôle de prescripteur. Les dossiers sont ensuite étudiés lors d'une commission qui se

réunit tous les mois. « Des élus, des représentants d'une auto-école classique, de la mission locale et d'Adalea la composent », note Jérôme de Cauchy, chargé de mission à Adalea.

Actuellement, dix jeunes ont franchi la porte de l'auto-école sociale. Leurs leçons de code durent deux heures, avec un système d'apprentissage spécifique, basé sur le dessin et le collage. Quatre séances figurent au programme de la semaine.

Les leçons de conduite ont commencé pour Thibault Berthier, sous l'œil de Marie-Noëlle Le Glévic, monitrice embauchée par Adalea.

Et histoire de rassurer les professionnels du secteur, Jérôme de Cauchy martèle: « Nous sommes complémentaires des auto-écoles classiques, et donc pas là pour apporter davantage de concurrence ».

Frédéric Jacq

## Le logement, un droit à faire valoir

Depuis 2007, le droit au logement opposable existe, mais il reste méconnu de ceux qui pourraient en bénéficier.



*Les travailleurs sociaux, entourés des représentants de l'Adalea, lors d'une session de formation sur le Dalo ou le Daho.*

Même si le Droit au logement opposable (Dalo) ou le Droit à l'hébergement opposable (Daho) a connu une montée en puissance depuis 2007 - date de la loi Boutin -, il reste méconnu. Manuela Charles, directrice de l'Adalea et Christophe Buzzi, responsable de service auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale, expliquent que « **Toute personne dépourvue de logement, menacée d'expulsion sans possibilité de relogement, hébergée dans une structure d'hébergement**

**depuis plus de 6 mois, logée dans des locaux impropres à l'habitation peut prétendre au Dalo ou au Daho. Avant tout recours, chacun des demandeurs devra avoir mené des démarches personnelles auprès de structures comme Adalea pour trouver une solution. »**

Dans le cadre de ses permanences, Adalea propose un accompagnement pour étudier avec le demandeur son dossier logement ou hébergement. Pour faire un recours amiable devant la commission, il

faut compléter un dossier disponible dans les structures agréées du département (Adalea, UDAF, Association Le Marronnier, Foyer des jeunes travailleurs...). « **Les personnes concernées par ce dispositif peuvent se procurer le dossier sur le site de la préfecture, rubrique logement et cohésion sociale, ou en se rapprochant d'une des structures agréées** ».

**Adalea, 50, rue de la Corderie, Saint-Brieuc. Tél : 02 96 68 30 50.**

## Logement. Le droit opposable encore peu utilisé

Trois ans après sa mise en œuvre, le recours au droit au logement opposable (Dalo) progresse mais reste peu fréquent dans les Côtes-d'Armor. Pourtant le besoin existe.

Photo archives Le Télégramme



Depuis la mise en application de la loi Dalo (sur le droit au logement opposable), tout le monde peut, en théorie, exiger de vivre dans un logement qui ne soit pas vétuste, insalubre ou hors de prix.

Un peu plus d'une centaine de recours en trois ans. Le bilan du droit au logement opposable (Dalo) dans les Côtes-d'Armor est bien maigre. Ce dispositif, chargé de garantir un logement décent aux citoyens n'en ayant pas les moyens, reste peu utilisé. Même si cela s'améliore.

### Le nombre de recours augmente lentement

« Nous avons enregistré 31 recours en 2008, 35 en 2009 et 50 sur les neuf premiers mois de 2010, cela reste peu mais on progresse lentement », explique Christophe Buzzi, de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

Le système est pourtant assez simple. Pour bénéficier du Dalo, les requérants doivent remplir un formulaire. Une commission de médiation se réunit ensuite et détermine si le dossier en question doit être considéré comme prioritaire ou non. Une solution de logement est alors trouvée. Si son cas n'est pas jugé prioritaire, le requérant peut lancer un contentieux auprès du tribunal administratif.

« Environ 50% des dossiers examinés ont été considérés comme prioritaires. Et, bien souvent, une solution de logement a été trouvée avant même que la commission de médiation ne se réunisse », se félicite Christophe Buzzi. Depuis le lancement du Dalo dans les Côtes-

d'Armor, aucun contentieux n'a d'ailleurs été recensé.

### Les travailleurs sociaux formés

Alors cette loi est-elle bien utile dans le département ? « Oui », répondent d'une voix la DDCS et les associations actives dans ce domaine. Car si la situation du logement costarmoricain n'est pas celle de Paris, le problème existe. « On parle de 5.000 logements indignes dans le département. On sait aussi que 200 personnes ont dormi dans la rue au moins une nuit en 2009. Bref, il y a un réel besoin. Et le droit au logement opposable est utile car il rend la demande visible ».

Selon les acteurs du Dalo dans le département, le dispositif souffre en fait d'un manque de visibilité. Voilà pourquoi l'association Adaléa se charge actuellement de former des travailleurs sociaux sur le sujet. Près de 80 d'entre eux sont désormais aptes à aider les requérants au Dalo. Avec la dizaine d'associations déjà agréées dans le département, cela fait autant de personnes capables d'accompagner les personnes en difficulté de logement.

Dominique Morvan

> **Contact**  
Association Adaléa  
02.96.68.30.50.

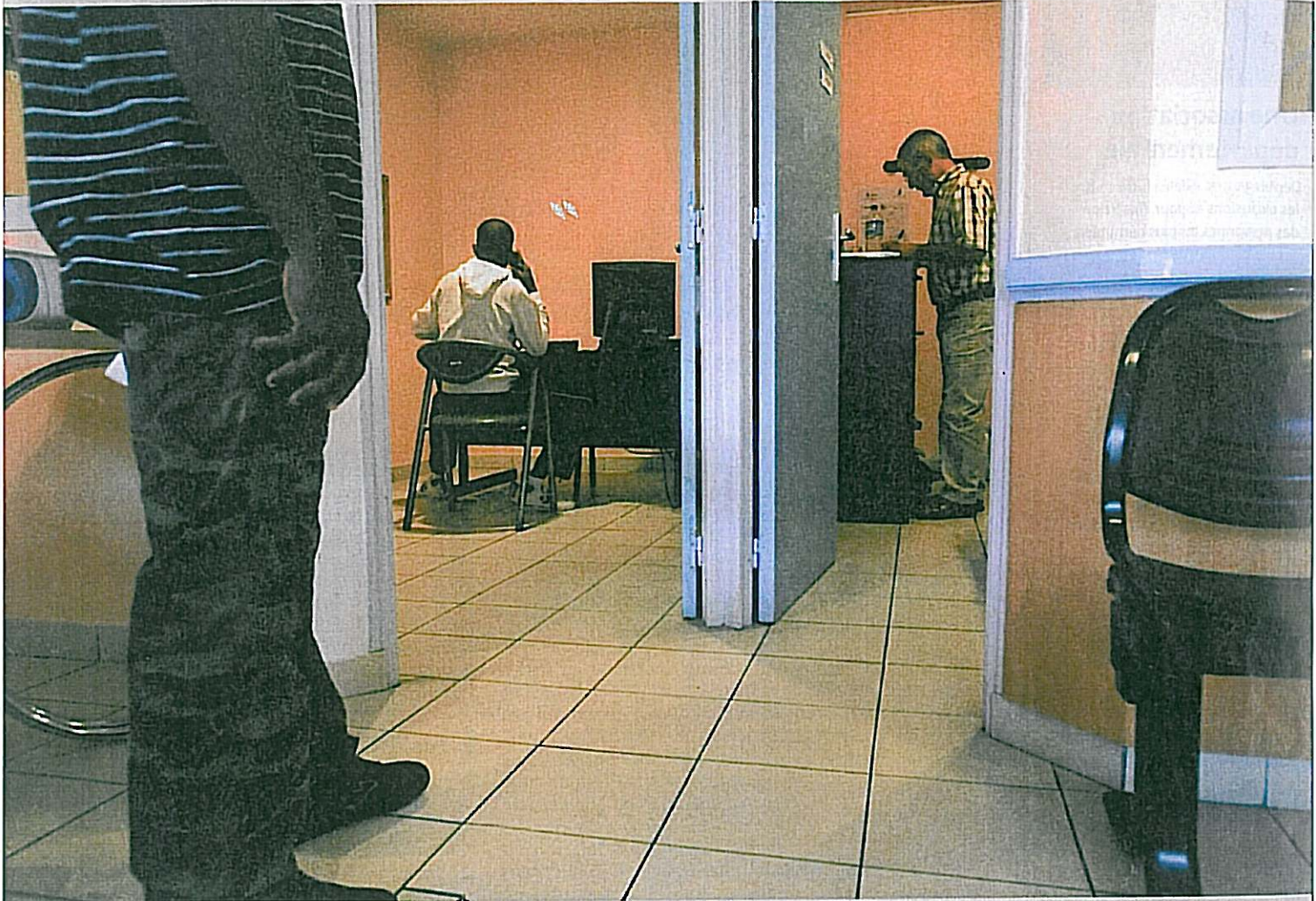
Association

Pages 12 / 13

- *Lutte contre les exclusions*  
Réparer les accidents de parcours
- *Exclusion des jeunes*  
Les illusions perdues

Pages 14 / 15

- *Minima sociaux*  
Les femmes en première ligne
- *Situation de handicap*  
Un combat tous azimuts
- *Philippe Meslay*  
vice-président du Conseil général



Rédaction : Véronique Rolland  
Photographies : Thierry Jeandot

Lutte contre les exclusions

# Réparer les accidents de parcours

**Pauvreté, précarisation, programmes d'insertion ou d'inclusion, loi contre les exclusions... quelles que soient les terminologies choisies, il s'agit de lutter auprès des personnes fragilisées, fauchées par un basculement de vie. Sur le terrain, leur nombre ne fait qu'augmenter. Nicolas, Agnès et Valérie témoignent.**

**I**mpossible de donner une définition type des personnes souffrant d'exclusion. Difficultés économiques, problèmes de santé physique et/ou mentale, violences intra-familiales, isolement social, etc., les populations concernées sont très diverses. "Ce qui est certain, c'est qu'on n'est jamais sur des problématiques isolées", indique Manuela Charles, directrice de l'association Adaléa. C'est toujours le cumul de difficultés qui fait sortir du chemin". Une des caractéristiques du département - mais c'est aussi un phénomène de société - est la progression des familles monoparentales. "Pour autant, nous avons la chance d'avoir un système où les exclus complets sont très minoritaires, car nous avons



## Une association départementale

Depuis 30 ans, Adaléa lutte contre les exclusions et pour l'insertion des personnes les plus démunies. Accueillant près de 6 500 personnes par an, son action s'articule autour de quatre pôles :

**Pôle accueil écoute et veille sociale,** en direction des femmes victimes de violences conjugales et familiales, et des publics en grande précarité.

**Accueil physique** (plus de 500 personnes par an); **accueil téléphonique** (plus de 2 000 appels par an au 115), et le déplacement auprès de personnes dans la rue (178 à Saint-Brieuc en 2009), considérant que l'on estime entre 200 et 300 le nombre de SDF à Saint-Brieuc.

**Pôle logement-hébergement,** gérant trois centres d'hébergement, mais également acteur de plusieurs actions d'accompagnement vers le logement.

**Pôle emploi formation** s'adressant aux demandeurs d'emplois et aux salariés, jeunes et adultes.

**Pôle atelier d'insertion** qui, sur la base de contrats aidés, permet de retrouver une autonomie sociale et une Insertion professionnelle durables.

Le Conseil général soutient l'association Adaléa, avec une subvention de 860 000 € en 2010.

### Adaléa

30 bis, rue du Docteur-Rochard,  
22000 Saint-Brieuc  
02 96 77 05 50

**Manuela Charles, directrice d'Adaléa :**  
*"Le coût des interventions sociales pour l'État va baisser, mais le coût pour la société sera beaucoup plus important".*



■ ■ ■ Lutte contre les exclusions

## Réparer les accidents de parcours

un service social important, souligne Manuela Charles. *Quelle que soit leur demande, les personnes peuvent trouver une porte à laquelle frapper, que ce soit sur le plan alimentaire, les services sociaux et la prise en charge financière, même si ce n'est pas grand-chose. De toute évidence, ces politiques sont un amortisseur de la crise sociale".*

Très dépendante des politiques publiques, la lutte contre l'exclusion nécessite de la part des professionnels et des associations une véritable énergie afin de faire reconnaître les nécessités des prises en charge et justifier les financements. *"Les politiques de lutte contre la pauvreté et pour l'insertion sont un peu le parent pauvre de l'action sociale, regrette Manuela*

## Mieux évaluer les actions menées

*Charles. En période de crise, il y a un consensus général pour aider les populations. Mais quand l'activité reprend, le regard des citoyens change : il y a du boulot, ils n'ont qu'à aller bosser".* Difficile pour une société de se regarder en face et d'accepter qu'une partie de sa population soit marginalisée, ne dispose pas du minimum vital. D'autant qu'il ne s'agit plus du clochard d'il y a 30 ans, mais d'une population beaucoup plus jeune - à Saint-Brieuc, 61 % des personnes vivant dans la rue ont moins

de 40 ans - qui se féminise lentement, et de personnes vivant dans la rue alors qu'elles ont un travail. *"Désormais, lorsque c'est possible, nous privilégions une approche globale, reprend Manuela Charles. Il faut aborder à la fois les problèmes de santé, de logement, de mobilité, etc. Or, chaque politique comporte une prise en charge spécifique à chaque problématique, ce qui implique plusieurs interlocuteurs et des prises en charge trop partielles. Quoi qu'il en soit, les travailleurs sociaux font un travail difficile à expliquer car il ne se mesure pas par des chiffres. Ils sont sur du qualitatif, de l'empathie, de l'écoute... c'est essentiel pour garder le lien".*

## Quelle prise en charge demain ?

Si d'une part on constate d'ambitieux programmes de lutte contre la pauvreté avec le RSA, les dépenses d'interventions sociales sont par ailleurs mises à mal. *"Envisager de baisser l'allocation logement alors que les procédures de surendettement ont été multipliées par trois en deux ans et que les impayés de loyers augmentent considérablement est incompréhensible, lance Manuela Charles. Le coût pour l'État va baisser, mais le coût pour la société sera beaucoup plus important".* La demande des travailleurs sociaux : passer d'une logique strictement financière et mathématique, où l'on ne compte que ce que l'on donne, à une logique

générale dans laquelle on estime ce que cela rapporte à la société. Il faudrait évaluer concrètement et qualitativement la plus-value des actions menées. Par ailleurs, le transfert de compétences vers les Départements pose question. *"Entre le financement des actions d'insertion et le paiement des allocations; s'il n'y a pas compensation de l'État, il y aura des choix à faire. Car financièrement, les Conseils généraux n'ont pas de marge de manœuvre pour faire beaucoup plus. Or, les demandes augmentent et on voit se profiler le problème du vieillissement des populations vivant dans la rue".*



## Exclusion des jeunes

## Les illusions perdues

À 24 ans, Nicolas Le Ho ne s'attendait pas à vivre une situation d'exclusion à la fin de ses études. Des études qu'il avait justement choisies courtes, pour entrer rapidement dans la vie active et gagner son indépendance.

## Les circonstances

Après un BEP comptabilité et un bac professionnel en logistique dans le secteur de Loudéac, j'ai travaillé en intérim. À peine ai-je obtenu mon premier logement que les contrats se sont taris. Je n'ai pas pu payer mes loyers correctement et je suis retourné au point de départ... chez mes parents. D'autant que mes boulots occasionnels ne m'apportaient pas le nombre d'heures suffisant pour toucher les Assedic. Puis les problèmes se sont ajoutés aux problèmes. J'étais parvenu à me payer ma première voiture mais, entre les réparations, les assurances, le contrôle technique, etc., il y a eu des tas de frais auxquels je n'ai pu faire face. Je me suis retrouvé sans véhicule et quand j'ai trouvé un travail, je n'ai pu y donner suite faute de moyen de transport. C'est un cercle vicieux, une horreur ! Comme je ne pouvais pas payer de loyer à mes parents, cela créait des tensions. Eux-mêmes ont des moyens très limités. Je ne pouvais donc rester sans participer aux dépenses.

## Les conséquences

J'ai cherché un autre secteur où m'installer pour avoir plus de chances de trouver un emploi. Non admis dans les FJT<sup>(1)</sup>, il me restait le CHRS<sup>(2)</sup> de Saint-Brieuc. Il m'a fallu plus d'un an de démarches avant d'obtenir une place, grâce à l'assistante sociale et à la mission locale de Loudéac. Sans cela, je ne m'en serais pas sorti. Je dispose d'une durée limitée à six mois pour me retourner. Après, je devrai partir. Je suis dans un appartement en co-hébergement avec une autre personne, pour un loyer représentant 12 % du salaire. Quand on n'a pas de revenu, on ne paye pas... ici, avec l'aide d'une éducatrice, j'effectue les démarches administratives mais j'ai du mal à m'y retrouver ; elle m'apprend à m'en sortir.

## Le constat

J'ai voulu aller trop vite après mes études, je voyais mon avenir tout tracé. Il est certain que je ne m'attendais pas à vivre une telle situation. Mais à chaque fois que je me suis présenté devant un employeur, il réclamait toujours deux ans d'expérience professionnelle. Impossible quand on sort de l'école, d'autant que mes stages ne sont pas pris en compte... pour moi, c'est là qu'est l'exclusion : les employeurs refusent les jeunes sans expérience, mais il faut bien qu'on commence quelque part. Finalement, on se

retrouve aussi exclu socialement, car sans revenus, on reste enfermé chez soi, surtout quand on habite en campagne. Mais la plupart de mes amis sont dans la même situation, on est tous dans la même panade. Que l'on sorte de la fac ou d'études courtes, c'est l'usine ou le chômage. C'est pourquoi je pense que le risque d'exclusion est plus important pour les jeunes. Après 25 ans, s'il y a un souci, il y a tout de même le RSA qui permet d'avoir un revenu, une marge pour retrouver un emploi. Mais avant cet âge, on n'a rien.

## On reste enfermé chez soi

## L'avenir

J'ai retrouvé un emploi de préparateur de commande, toujours en intérim et pour une durée de six mois. Si bien que je vais perdre mon emploi au moment où je n'aurai plus droit au logement du CHRS. Je ne sais pas du tout comment cela va se passer. Cette incertitude face à l'avenir est difficile à vivre. Aujourd'hui, grâce à la mission locale, j'ai eu une aide pour réparer la voiture. Mais c'est inquiétant de constater qu'on est obligé de faire appel à l'aide sociale pour trouver un logement, du travail... Il y a quelque chose qui ne va pas, mais je ne saurais pas dire quoi exactement.

(1) FJT, foyer de jeunes travailleurs

(2) CHRS, centre d'hébergement et de réinsertion sociale

## Le Plan départemental d'insertion

Au-delà de l'accompagnement individuel réalisé par les travailleurs sociaux, il permet d'agir en faveur des allocataires du RSA dans le domaine du logement, de la santé, des relations sociales, de la culture... ainsi, avec 220,2 M€ en 2010, le budget consacré aux actions sociales et aux solidarités représente près de la moitié du budget global du Conseil général.

## Le fonds d'aide aux jeunes

C'est un outil privilégié de lutte contre les exclusions sociales et professionnelles des jeunes de 18 à 25 ans. Vingt ans après sa création, il révèle la précarité accrue d'un nombre de plus en plus important de jeunes, avec des aides orientées prioritairement vers la subsistance (40 %) et la mobilité (36 %). En 2009, le Conseil général a mobilisé 470 000 € (dont 57 000 € de collectivités locales) d'une part pour des aides individuelles concernant près de 1 500 jeunes ; d'autre part pour des actions collectives, prioritairement orientées en faveur de la mobilité, par la mise à disposition de parcs de vélocycleurs ou des auto-écoles sociales. Renseignements auprès des missions locales.

Obtenir un emploi et un logement, des ambitions qui paraissent si simples et auxquelles il est pourtant si difficile d'accéder.



Dans nombre de situations d'exclusion, le logement est la clé de voûte d'une réinsertion réussie.

Victimes de violences conjugales, peu diplômées, les femmes représentent une part importante des exclus. Agnès Le Gonidec fait partie de ces femmes qui ont dû quitter leur foyer, avec pour seul bagage son sac à main. Aujourd'hui, elle reconstruit sa vie.



Minima sociaux

## Les femmes en première ligne

### Le Revenu de solidarité active

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, le Revenu de solidarité active (RSA) remplace le RMI. On distingue deux types de RSA : le "RSA socle" concerne les personnes ayant peu ou pas travaillé et le "RSA activité" s'adresse aux travailleurs précaires. Le Conseil général a la responsabilité de la première catégorie, le RSA activité étant à la charge de l'État. Dans le département, les études estiment à environ 30 000 le nombre de bénéficiaires potentiels du RSA. En 2009, 9 030 ménages ont fait valoir leur droit (5 361 bénéficiaires du RSA socle, 1 245 bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité, 2 424 bénéficiaires du seul RSA activité). S'ajoute désormais, à la charge du Conseil général, la gestion du RSA dit "majoré", pour les anciens bénéficiaires de l'Allocation de parent isolé. En 2010, RSA socle et majoré représentent un montant de 33 M€ à la charge du Département.

**D**ans son appartement situé dans une cité HLM de Loudéac, Agnès Le Gonidec entrevoit son avenir sous un nouveau jour. Il faut dire qu'elle revient de loin. "Suite à des problèmes de violence conjugale et d'alcoolisme, en août 2009, je suis partie du jour au lendemain de mon logement de Saint-Brieuc, se souvient-elle. J'ai juste pris mon livret de famille, une brosse à cheveux... ce que je pouvais mettre dans mon sac à main. J'ai été accueillie par Accueil femmes qui m'a trouvé un logement provisoire à Trévé". En rupture professionnelle et familiale, ses trois enfants placés en famille d'accueil, Agnès a pratiquement toujours vécu des prestations sociales. RMI hier, RSA aujourd'hui. "Il y a eu des périodes où je cherchais du travail, d'autres où je n'étais plus du tout inscrite à l'ANPE. J'ai commencé une formation d'agent de restauration à Rennes, mais j'ai dû arrêter en cours de route à cause de problèmes personnels. Je n'ai jamais réussi à trouver un emploi". Avec pour seul bagage un bac professionnel de comptabilité, difficile de se faire une place.

Et puis, il y a le renoncement. Agnès l'admet, "Au fil du temps, ça devient pénible d'aller à l'ANPE consulter les offres d'emplois et de voir qu'il n'y a rien. Alors on s'habitue et on ne cherche plus". Pendant sept mois et demi, elle demeurera dans son logement temporaire pour un forfait de 2,50€ par jour, qu'elle assumera grâce au RSA et aux prestations familiales mises sous tutelle. Sept mois et demi qui lui ont paru une éternité. "C'est

long, dans un studio. Il ne me permettait pas d'accueillir mes enfants et je devais prendre un taxi social pour venir sur Loudéac. Mais il ne passait que trois jours par semaine. Ici, il n'y a plus cet isolement géographique et je me sens plus indépendante".

### Gravir les marches

Depuis le 30 mars dernier, Agnès a enfin un "chez elle". Un T4 qui va lui permettre de recevoir ses enfants. Avec ses 550€ mensuels, elle estime qu'elle s'en sort très bien et parvient même à faire des économies. "En plus du mobilier que j'ai récupéré par l'intermédiaire d'une association, j'ai racheté des meubles neufs avec l'argent que j'avais mis de côté, dit-elle avec fierté. On doit me livrer une gazinière et un réfrigérateur".

Un logement, des meubles, la possibilité de voir ses enfants : ces choses si simples qui changent la vie et propulsent Agnès dans une dynamique très constructive. Dorénavant, elle prépare son retour dans le monde du travail. "Je me suis réinscrite à Pôle emploi et je vais entamer un bilan de compétences, afin de trouver des stages qui me permettront de m'orienter vers une branche et de suivre une formation si c'est

### Agnès trace son chemin

nécessaire. Il faudrait aussi que je passe mon permis, mais les aides ne concernent que les moins de 25 ans. De toute façon, je suis prête à tout essayer et cela va me permettre de voir du monde". C'est le petit bémol qui obscurcit encore son quotidien : la solitude. "Ici, je ne fréquente personne, hormis l'assistante sociale ou le médecin. Il est vrai que je me méfie. Sachant les relations que j'ai eues avant, je ne veux pas retomber dans le même engrenage". Grâce aux activités de la CSD(\*) de Loudéac, notamment le groupe de marche, Agnès a tout de même trouvé des occasions de rencontres. Optimiste, elle trace désormais son chemin en regardant droit devant elle. "Mon entourage voit que j'ai changé. J'ai monté une marche, tant d'un point de vue personnel que social. C'est surtout lorsque je cherchais un logement que je me suis sentie exclue. Mais quand on en a un, on peut avancer". ■

(\*) Services sociaux du Conseil général

## Situation de handicap

# Un combat tous azimuts

Il est des formes d'exclusion plus sourdes, plus insidieuses et moins visibles. Valérie Meurou, en situation de handicap suite à un accident de voiture à l'âge de 23 ans, y est très attentive. Son credo : se battre sans tomber dans le misérabilisme ou le militantisme exacerbés.

sonnes handicapées, avoir des loisirs ou partir en vacances avec des personnes handicapées... personnellement, je trouve cela très déstructurant et avilissant.

### Comment lutter contre cet état de fait ?

Quand les personnes handicapées vivant dans l'isolement total en ville ou à la campagne auront accès à l'information, à la connaissance et au savoir-faire pour faire valoir leurs droits, elles pourront réellement devenir citoyennes. Elles sont encore trop peu nombreuses. Le vrai problème, c'est le droit à compensation. Un fauteuil comme le mien coûte 3 000 €. Prestations déduites, je dois encore trouver 1 500 €, d'autant que les mutuelles se désengagent. Finalement, il va y avoir aussi deux "mondes" dans le milieu du handicap : celui des riches et celui des pauvres. Ces derniers devront choisir leur matériel non pas en fonction de leurs besoins et de leurs capacités, mais en fonction du prix. Ils auront tous un fauteuil qui pèse plus de 15 kg et devront rester à la maison, car je mets au défi n'importe qui de pousser un tel poids. L'idée ne viendrait à personne d'acheter une paire de chaussures en plomb. Même problématique pour les malvoyants ou les malentendants. Alors, que l'on nous donne déjà les moyens de vivre. Pas d'exister, de vivre !

### Le désordre des apparences

**Q**uelle est l'exclusion la plus difficile à vivre dans votre situation ?

Quand on parle d'exclusion liée au handicap, on voit essentiellement l'invalidé exclu du monde des valides. Incontestablement, nous pouvons être exclus de l'accès au logement, à la scolarité, au travail, aux loisirs, aux transports... mais il y a tout le reste, c'est-à-dire l'exclusion à la vie, simplement.

### Une question de regard ?

Entre autres. Le handicap, c'est le désordre des apparences. On ne repère de l'autre ce que qui dysfonctionne. En 2010, on parle encore du "monde" du handicap et du "monde" des valides. J'ai toujours cru qu'on vivait sur la même planète ! C'est une exclusion virtuelle dangereuse. Elle est basée sur la peur, la méconnaissance, l'ignorance et les préjugés. C'est elle qui se met entre les valides et moi à la première rencontre. Or, je "suis" en situation de handicap, mais je ne "suis" pas handicapée. C'est la différence entre être et avoir. Je suis en situation de handicap parce que mon environnement est défavorable et ne me permet pas de faire ce que je veux.

### De quelle façon cela se manifeste-t-il au quotidien ?

Ici, je ne peux pas aller dans le commerce que je veux, je ne peux pas aller à la plage seule... ce sont des freins à la liberté, des freins à la vie. L'accès à la connaissance et à la scolarité nous exclut également. Malgré la loi de 2005, des enfants handicapés se retrouvent exclus du système scolaire. Parallèlement existe la problématique liée aux contrats des auxiliaires de vie scolaire. Résultat : on les oriente vers des établissements spécialisés. La scolarité se fait sur d'autres bases sociales. Comment fait-on une fois adulte ? Dans le domaine de la santé, cherchez à Saint-Brieuc le nombre de kinés dont le cabinet est accessible, ou bien un cabinet infirmier qui accepte de faire les soins corporels...

### Un manque de mixité ?

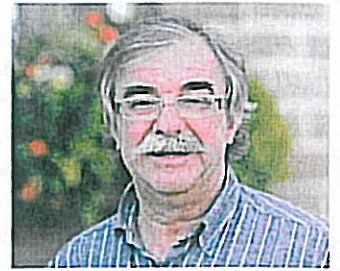
De toute évidence, il n'y a pas assez de passerelles. J'ai voulu faire de la musculation, du kayak dans des clubs ordinaires... impossible. Or, je suis déjà passée par Handisport et cela ne m'intéresse plus. Je n'ai pas envie de faire ce à quoi nombre de personnes sont contraintes, c'est-à-dire vivre entre elles, aller dans les associations pour per-

Un regard sans concession et souvent teinté d'humour sur ce qui est sensé être son "monde" et sur celui des valides... Pour Valérie, il s'agit d'abord de vivre et de vivre ensemble, c'est tout.



## Philippe Meslay

vice-président du Conseil général en charge de l'insertion économique et sociale



*"L'insertion est un investissement"*

### Insertion ou exclusion, même démarche ?

L'insertion, c'est la réponse à l'exclusion. Les politiques d'insertion du Conseil général ont pour objectif de permettre à des personnes en difficulté de retrouver leur place dans la société, dans le droit commun. Le budget de ces politiques est de 40 M€, y compris le versement du RSA socle.

### Le Conseil général est-il le chef de file de l'insertion ?

C'est la loi sur le RSA qui définit le Conseil général comme "Chef de file de l'insertion". "Chef de file" veut aussi dire que le Conseil général n'agit pas seul, il doit aussi mobiliser, outre les services de l'État, les acteurs économiques, le secteur associatif et, bien entendu, les collectivités locales.

### Quelle est votre action prioritaire ?

Lutter contre l'exclusion, c'est d'abord permettre à chacun de conserver un lien social et combattre l'isolement : c'est une des premières missions des travailleurs sociaux au Conseil général. Ce sont aussi des actions collectives qui sont conduites dans les CSD<sup>(\*)</sup> et par des structures de l'insertion par l'activité économique, soutenues par le Conseil général. Le meilleur outil pour l'insertion, c'est l'accompagnement vers l'emploi. Le Conseil général soutient les associations intermédiaires, les chantiers et entreprises d'insertion. Cette année, nous avons également mis en place des "équipes emploi" à titre expérimental, et nous avons établi des conventions d'accès aux emplois associant le Conseil général, les salariés et les employeurs. Quoi qu'il en soit, on ne résoudra pas la question sans une amélioration de la situation économique, un retour à des valeurs plus morales et une juste rémunération du travail.

(\*) Circonscriptions de la solidarité départementale, services sociaux du Conseil général

## Auto-école sociale • Maison de l'emploi Sans permis de conduire, pas de travail...

Cette année, une auto-école sociale a vu le jour à Loudéac. Elle accompagne des jeunes en difficulté dans l'obtention de leur permis de conduire.

Faciliter l'accès au code et au permis de conduire des personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage et/ou financière, c'est l'objectif que s'est fixé l'auto-école sociale, qui a vu le jour au printemps 2010 dans les locaux de la Maison de l'emploi. En 2009, les associations, intervenant dans le domaine de l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle, avaient pointé du doigt le problème de la mobilité des jeunes en Centre-Bretagne. Ne pas avoir le permis de conduire à Loudéac et dans les environs est très pénalisant pour trouver un emploi ou une formation. Les transports en commun sont inexistant. Et pour occuper un emploi dans l'industrie agroalimentaire (très majoritaire), mieux vaut être autonome dans ses déplacements, compte tenu des horaires atypiques.

Hasard du calendrier, en 2010, le Haut-commissariat à la jeunesse lance un appel à projets, « 10 000 permis pour réussir » pour financer des auto-écoles sociales. La candidature de l'Adalea est retenue

pour mener ce projet à Loudéac, en lien avec la Mission locale, le Pays Centre-Bretagne et la Cidalea.

L'auto-école sociale a ouvert ses portes en avril après l'obtention d'un agrément préfectoral. Marie-Noëlle Le Glevic, monitrice, est recrutée. Elle encadre les cours de code et de conduite, en proposant aux jeunes une pédagogie adaptée à leurs difficultés. « Certaines personnes peuvent être en situation d'illettrisme ».

### Avoir moins de 26 ans

« Pour le moment, l'action s'adresse exclusivement aux jeunes âgés de moins de 26 ans, suivis par la Mission locale et qui recherchent un emploi, explique Jérôme de Cauchy, de l'Adalea. Dans l'attente d'un financement pour un public adulte ».

Jusque-là, 37 dossiers ont été étudiés lors d'une commission (composée de représentants d'Adalea, de la Mission locale, de la Cidalea et d'auto-écoles classiques). 26 ont été validés. En septembre, l'auto-école sociale a pu présenter ses premiers candidats au code. Un l'a obtenu en septembre et deux en octobre. « C'est encourageant », se réjouit Marie-Noëlle Le Glevic.

« L'objectif fixé sur un an



Marie-Noëlle Le Glevic, lors d'une séance de code, avec Anthony et Véronique.

est d'intégrer 30 jeunes sur ce dispositif ». Les responsables insistent bien sur une

chose : « Nous ne sommes absolument pas là pour concurrencer les auto-éco-

les classiques. Une participation financière (de l'ordre de 150 €) est demandée aux

jeunes qui bénéficient de ce dispositif ». Notwenn Moy Tirel

## Ancienne éolienne • Un héritage historique Un patrimoine préservé

Le bâtiment de l'ancienne éolienne de Loudéac, sis devant l'immeuble Cassiopée qui attend toujours ses premiers locataires, est en pleine rénovation. Il s'agit de valoriser un patrimoine important pour l'histoire de la commune.

Le projet initial consistait à ériger le bâtiment de l'ancienne éolienne, pour enlever la cuve de béton rajoutée sur son fait.

Finalement, il n'en sera rien, mais le bâtiment est préservé et même mis en valeur.

Aux yeux des élus, il aurait été dommage en effet de ne pas valoriser un des rares témoins bâtis du passé historique de Loudéac.

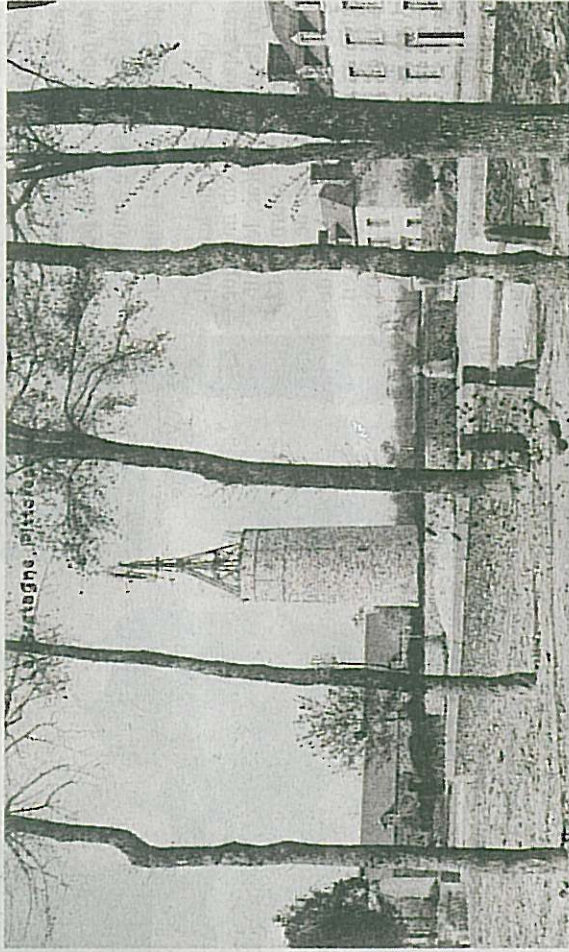
L'éolienne de Loudéac (qu'on appelait « le moulin ») ne fournissait pas d'électricité comme les éoliennes modernes : la technologie n'existait pas à l'époque. Son rôle était de fournir de l'eau à la ville grâce à l'énergie du vent.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle en effet que la commune a fait ériger son premier château d'eau.

Le 10 avril 1864, le comte de Janzé, alors député, avait en effet lancé ce projet en conseil municipal. Il faut savoir qu'à l'époque, plu-

sieurs années de sécheresse avaient généré de réels problèmes d'alimentation en eau d'une ville qui ne comptait alors qu'environ 6000 habitants. En outre, les risques de se trouver à sec si un incendie se déclenchait, étaient réels. Or, Loudéac, par le passé, a régulièrement été victime d'incendies catastrophiques. Ce qui explique d'ailleurs en partie la faiblesse du patrimoine bâti historique de la ville.

Et puis il y avait les problèmes de ravitaillement en eau potable, récurrents les années de sécheresse. Il fallait alors se ravitailler dans les communes voisines.



L'éolienne a longtemps marqué l'entrée de la ville.

### A ses frais

L'idée était de creuser un puits d'une vingtaine de mètres de profondeur au lieu-dit « la Belle-Etoile », qui était alors l'un des points les plus hauts de la commune. L'eau serait alors puisée à l'aide d'une éolienne, le dispositif permettant d'alimenter la ville en eau via des bornes fontaines dont il existe encore un ou deux exemplaires en ville (rue Saint-Joseph notamment).

Cette éolienne, pour fonctionner parfaitement, devait être surélevée. Elle devait donc s'appuyer sur un affût solide : c'est la tour que l'on connaît actuellement.

Reste que la facture d'une

telle infrastructure, était particulièrement lourde, et à l'époque, les subventions n'existaient pas. Qu'importe ! Le comte de Janzé se muait alors en mécène : c'est lui qui prenait à charge la totalité de l'investissement. Ah, si les grosses fortunes loudéaciennes actuelles affichaient une telle générosité.

En 1875, deux réservoirs surélevèrent la tour. Ce sont eux qu'il était prévu de détruire initialement.

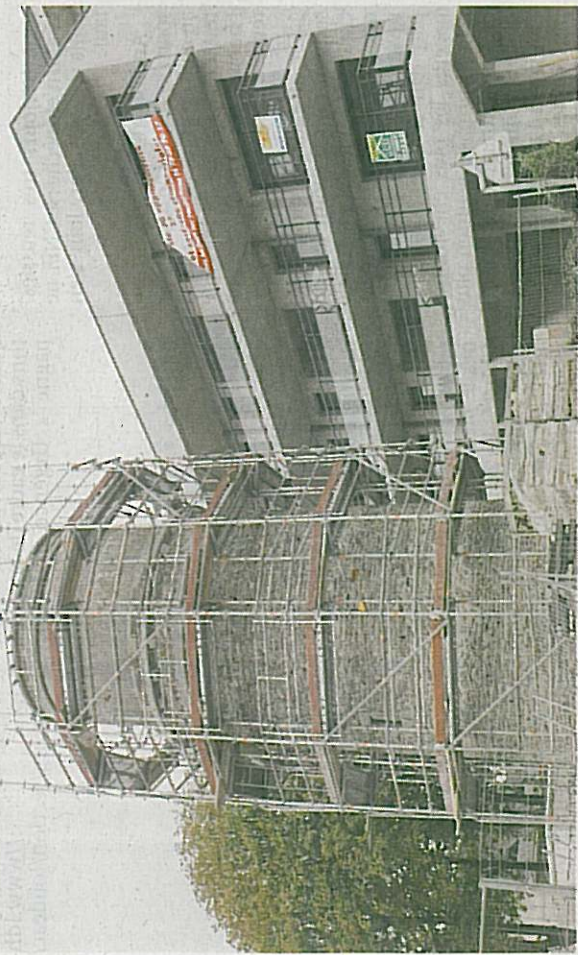
L'éolienne a servi jusqu'en 1930. Elle a alors été détruite, mais son fût est resté, même si les environs ont beaucoup évolué (le garage Michard avait entre-temps vu le jour, et le quartier s'est urbanisé).

### La tour illuminée

La tour sera sauvée par l'installation de la sirène des pompiers. Mais celle-ci est aujourd'hui installée dans l'actuelle caserne, et la sirène a été démontée l'an passé.

La tour, laissée à l'abandon, a été envahie par le lierre et les herbes folles. Nettoyée cet été, elle bénéficie de l'attention des ouvriers d'un chantier d'insertion, qui achèvent de refaire le jointement des pierres et habillent de pierres la partie supérieure, pour l'embellir.

L'éolienne va alors se parer d'un habit de lumière : pour Noël, elle devrait en effet être illuminée.



Aujourd'hui, la tour de l'éolienne est en phase de rénovation, face à l'immeuble Cassiopée qui a succédé au garage Michard.

## Les contrats aidés d'insertion sont menacés

L'État n'a plus les moyens de financer ces contrats destinés à des sans-emploi. Les associations qui les aident s'alarment.



Les représentants d'associations d'insertion du département s'inquiètent de l'avenir des contrats aidés dont le financement est gelé jusqu'au 31 décembre.

Grosse angoisse dans les chantiers d'insertion des Côtes-d'Armor. De la Maison de l'Argoat, en passant par les Brigades vertes ou les Ateliers du cœur, une douzaine d'associations du département ont recours à des contrats uniques d'insertion (CUI).

Ces contrats permettent à des personnes sans emploi, réduites aux minima sociaux et en grande difficulté de trouver un travail au sein de ces associations d'insertion. Celles-ci traitent ensuite avec des collectivités locales pour tenter de remettre ces chômeurs sur les rails à travers différents chantiers. En général, un tel contrat peut durer de six mois à deux ans maximum.

Au total, 3 268 Costarmoricains bénéficient de ces contrats aidés, dans le département. Mais ces contrats, en pleine période de renouvellement logiquement, sont gelés jusqu'au

31 décembre pour manque de budget du ministère du Travail.

### Une catastrophe économique

« Cette année, l'État a consacré 23 millions d'euros au financement des contrats uniques d'insertion dans les Côtes-d'Armor, précise-t-on à la préfecture. 130,4 millions d'euros (101,7 millions en 2009) correspondant à 17 169 emplois aidés ont été mobilisés par l'État en Bretagne. Cependant, l'enveloppe accordée à notre région en 2010 est quasiment consommée et une demande complémentaire a été présentée par le préfet de région au secrétaire d'État chargé de l'emploi, dans un contexte budgétaire contraint. »

Sans cet abondement, des personnes censées être sur la voie de

la réinsertion, risquent de replonger dans le chômage. Paradoxal, d'autant que l'État devait « sanctuariser » ces contrats qu'il finance, en général, à 60 %, le reste est financé par une participation du conseil général et des collectivités locales...

Autre risque : les structures d'insertion \_ qui ont des permanents, encadrants techniques, salariés chargés de l'accompagnement social et administratif \_ pourraient se retrouver, elles aussi, en difficulté. Enfin, les chantiers d'insertion, qui ont aussi des outils de production et des services, pourraient s'arrêter de fonctionner. Et du même coup, les contrats passés avec les partenaires publics et privés ne seraient pas honorés. Pour les associations, c'est clair : « Une catastrophe économique et sociale de plus guette les plus démunis... »

Bruno ALVAREZ.

## Insertion : 800 postes en danger

Les crédits d'État sont épuisés. Associations et salariés des chantiers d'insertion ont manifesté, hier, à Rennes et Saint-Brieuc.

Les ateliers et chantiers d'insertion, ce sont 2 000 postes en Bretagne, confiés aux personnes en difficulté, chômeurs longue durée, travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA... Ils sont salariés en CDD dans des domaines aussi variés que les espaces verts, le textile, l'animation, le bâtiment, la restauration.

800 de ces postes risquent de disparaître d'ici à la fin de l'année dans la Région, faute de financement. Les acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) ont appris, il y a une quinzaine de jours, que l'enveloppe régionale pour les contrats aidés était épuisée. Elle a été consommée « prématurément par un public qui n'est pas prioritaire », selon les associations.

Hier matin, 300 personnes ont protesté à Rennes et une centaine à Saint-Brieuc. Une manifestation est

prévue ce mercredi à Quimper. « On veut du travail ! Non au gel de nos contrats ! », ont scandé des salariés en colère, devant les grilles de la préfecture Beauregard à Rennes. « C'est un scandale humain. Des personnes en difficulté vont se retrouver sans emploi. L'État s'était engagé et ne tient pas ses promesses », dénonce Christian Le Turlier, des Compagnons bâtisseurs de Bretagne.

Une délégation a été reçue, hier midi, par le directeur de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine. Ce dernier leur a indiqué que d'ici 72 heures, il étudiera la possibilité de renouveler des contrats pour des personnes déjà en parcours d'insertion. L'incertitude demeure concernant le financement de nouveaux contrats.

Nathalie FLOCHLAY.

## Manifestation pour les chantiers d'insertion

180 suppressions de postes dans le département. L'Adaléa accuse l'État de ne pas avoir respecté ses engagements.

### Deux questions à...

Rose-Marie Delaroche, responsable des chantiers d'insertion Adaléa de Saint-Brieuc et Loudéac.

### Quelles sont vos principales revendications ?

On manifeste car l'État n'a pas respecté ses engagements, pris en début d'année, pour financer les contrats uniques d'insertion. Au 15 octobre, nous avons appris que l'on ne bénéficiait plus des crédits pourtant accordés en début d'année. C'est tout simplement un non-respect des conventions. De plus, nous n'appréhensions pas la manière puisque nous subissons les choses, sans même avoir été concertés au préalable.

Que faudrait-il pour que la situation revienne à la normale ? Concrètement, 180 postes dans le département et 800 en Bretagne vont être supprimés. Par conséquent,



Rose-Marie Delaroche.

nous ne pourrions pas assurer le carnet de commandes sur nos chantiers d'insertion. Ça pose un vrai souci. Nous avons besoin d'une enveloppe supplémentaire pour honorer nos contrats.

Lire aussi page 6.

FAIRE



Télégramme 27/10/2010

## Chantiers d'insertion. La baisse du nombre de contrats inquiète



Plus de 150 salariés en contrats aidés, personnels encadrant, des chantiers d'insertion costarmoricains, ont manifesté, hier, devant la préfecture.

Hier, vers 11 h, plus de 150 manifestants, responsables, professionnels encadrant, salariés en contrats d'insertion, etc. issus de la vingtaine de chantiers et ateliers d'insertion costarmoricains étaient réunis devant les grilles de la préfecture de Saint-Brieuc pour manifester leur inquiétude.

### 180 contrats d'insertion en moins

L'enveloppe de l'État destinée à la mise en place de contrats aidés en Bretagne est vide, en cette fin d'année. « Du coup, environ 180 contrats uniques d'insertion (CUI) ne seront pas honorés sur un total de 400, dans les Côtes-d'Armor. Nous

l'avons appris tout récemment. Déjà, des CUI n'ont pas été renouvelés », précise Rose-Marie Delaroche, de l'association départementale Adaléa.

Et d'ajouter : « Nous ne pourrions plus assurer toutes les missions telles que l'entretien des espaces verts, la rénovation du patrimoine, qui nous ont été confiées. Les postes de professionnels encadrant sont aussi menacés », s'indigne Rose-Marie Delaroche. Une délégation constituée de six personnes a été reçue par le directeur de cabinet du préfet. La préfecture de région devrait faire une demande de rallonge budgétaire, avec une réponse prévue avant la fin de la semaine.

En pleine année européenne de lutte contre la pauvreté, les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont aujourd'hui frappés de plein fouet par le non respect de l'État français dans ses engagements contractuels.

Nous avons été informés mi-octobre par les services de l'Etat que sur la Bretagne 800 postes de travail sur 2000 ne pourront être conservés d'ici la fin de l'année.

**180 emplois en Contrat Unique d'insertion supprimés dans les Côtes d'Armor = au moins 180 chômeurs de plus**

### CETTE SITUATION REMET GRAVEMENT EN CAUSE :

- ➔ Les parcours d'insertion et de formation engagés par les salariés sur les ateliers et chantiers d'insertion,
- ➔ La pérennité économique de nos structures associatives,
- ➔ Les engagements que nous avons pris avec nos partenaires sur les ateliers et chantiers et les prestations à réaliser,
- ➔ Les conventions signées avec les Conseils Généraux et les collectivités territoriales (mairies, communautés de communes...),
- ➔ Le fondement même de nos activités : « le respect et le développement humain »,
- ➔ La crédibilité du Dialogue de Gestion avec l'Etat.

**NOUS DEMANDONS A L'ETAT QU'IL TIENNE SES ENGAGEMENTS POUR QUE NOUS PUISSIONS TENIR LES NOTRES !**

## Insertion : 800 postes en danger

Les crédits d'État sont épuisés. Associations et salariés des chantiers d'insertion ont manifesté, hier, à Rennes et Saint-Brieuc.

Les ateliers et chantiers d'insertion, ce sont 2 000 postes en Bretagne, confiés aux personnes en difficulté, chômeurs longue durée, travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA... Ils sont salariés en CDD dans des domaines aussi variés que les espaces verts, le textile, l'animation, le bâtiment, la restauration.

800 de ces postes risquent de disparaître d'ici à la fin de l'année dans la Région, faute de financement. Les acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) ont appris, il y a une quinzaine de jours, que l'enveloppe régionale pour les contrats aidés était épuisée. Elle a été consommée « prématurément par un public qui n'est pas prioritaire », selon les associations.

Hier matin, 300 personnes ont protesté à Rennes et une centaine à Saint-Brieuc. Une manifestation est

prévue ce mercredi à Quimper. « **On veut du travail ! Non au gel de nos contrats !** », ont scandé des salariés en colère, devant les grilles de la préfecture Beauregard à Rennes. « **C'est un scandale humain. Des personnes en difficulté vont se retrouver sans emploi. L'État s'était engagé et ne tient pas ses promesses** », dénonce Christian Le Turrier, des Compagnons bâtisseurs de Bretagne.

Une délégation a été reçue, hier midi, par le directeur de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine. Ce dernier leur a indiqué que d'ici 72 heures, il étudiera la possibilité de renouveler des contrats pour des personnes déjà en parcours d'insertion. L'incertitude demeure concernant le financement de nouveaux contrats.

Nathalie FLOCHLAY.

Pôle Ateliers d'insertion

## Manifestation pour les chantiers d'insertion

180 suppressions de postes dans le département. L'Adaléa accuse l'État de ne pas avoir respecté ses engagements.

### Deux questions à...

Rose-Marie Delaroche, responsable des chantiers d'insertion Adaléa de Saint-Brieuc et Loudéac.

#### Quelles sont vos principales revendications ?

On manifeste car l'État n'a pas respecté ses engagements, pris en début d'année, pour financer les contrats uniques d'insertion. Au 15 octobre, nous avons appris que l'on ne bénéficiait plus des crédits pourtant accordés en début d'année. C'est tout simplement un non-respect des conventions. De plus, nous n'apprécions pas la manière puisque nous subissons les choses, sans même avoir été concertés au préalable.

#### Que faudrait-il pour que la situation revienne à la normale ?

Concrètement, 180 postes dans le département et 800 en Bretagne vont être supprimés. Par conséquent,



Rose-Marie Delaroche.

nous ne pourrons pas assurer le carnet de commandes sur nos chantiers d'insertion. Ca pose un vrai souci. Nous avons besoin d'une enveloppe supplémentaire pour honorer nos contrats.

Lire aussi page 6.

## Chantiers d'insertion. La baisse du nombre de contrats inquiète



*Plus de 150 salariés en contrats aidés, personnels encadrant, des chantiers d'insertion costarmoricains, ont manifesté, hier, devant la préfecture.*

Hier, vers 11 h, plus de 150 manifestants, responsables, professionnels encadrant, salariés en contrats d'insertion, etc. issus de la vingtaine de chantiers et ateliers d'insertion costarmoricains étaient réunis devant les grilles de la préfecture de Saint-Brieuc pour manifester leur inquiétude.

### **180 contrats d'insertion en moins**

L'enveloppe de l'État destinée à la mise en place de contrats aidés en Bretagne est vide, en cette fin d'année. « Du coup, environ 180 contrats uniques d'insertion (CUI) ne seront pas honorés sur un total de 400, dans les Côtes-d'Armor. Nous

l'avons appris tout récemment. Déjà, des CUI n'ont pas été renouvelés », précise Rose-Marie Delaroche, de l'association départementale Adalea.

Et d'ajouter: « Nous ne pouvons plus assurer toutes les missions telles que l'entretien des espaces verts, la rénovation du patrimoine, qui nous ont été confiées. Les postes de professionnels encadrant sont aussi menacés », s'indigne Rose-Marie Delaroche.

Une délégation constituée de six personnes a été reçue par le directeur de cabinet du préfet.

La préfecture de région devrait faire une demande de rallonge budgétaire, avec une réponse prévue avant la fin de la semaine.

# L'auto-école sociale forme et fait ses preuves

Depuis mai, 21 jeunes sont actuellement en formation grâce au soutien de la mission locale et de l'association Adalea. Mercredi, une séance de sensibilisation à la Prévention routière était proposée.

**Pourquoi ? Comment ?**

## Qu'est-ce que l'auto-école sociale ?

Créée en avril dernier, cette auto-école s'adresse aujourd'hui à des jeunes de 18 à 25 ans, dont s'occupe la mission locale. « Ces jeunes ont des difficultés sociales ou d'apprentissage, ce qui rend difficile l'obtention du permis de conduire. Nous recherchons l'insertion. Avoir le permis permet d'être mobile, et donne plus de chance pour y parvenir. Nous ne faisons pas de concurrence aux autres auto-écoles, nous sommes complémentaires, explique Jérôme de Cauchy, coordinateur pédagogique au centre de formation Adalea. Et chaque personne participe financièrement à sa formation. » Loudéac est la quatrième ville du département à bénéficier de ce dispositif.

## Combien de jeunes participent ?

21 sont donc actuellement en apprentissage du code (quatre heures par semaine) et de la conduite (en moyenne trois heures). Les cours sont donnés par la monitrice Marie-Noëlle Le Glévic. Cinq d'entre eux ont déjà passé le code, trois l'ont réussi. Les premiers examens de conduite auront lieu en novembre.



Une vingtaine de jeunes ont réfléchi à la bonne conduite à tenir sur la route, avec un responsable de la sécurité routière.

## Quelles sont les perspectives pour cette auto-école sociale ?

Ses instigateurs souhaiteraient développer son activité vers des personnes de plus de 26 ans. « Il y a une forte demande, mais les financements manquent », déplore Jérôme de Cauchy. Ces financements viennent en grande partie du conseil général, qui lui-même, voit ses possibilités d'intervention se réduire au regard des dotations accordées par l'Etat. Adalea et d'autres associations

travaillant pour l'insertion sociale ont d'ailleurs manifesté lundi, devant la préfecture à Saint-Brieuc, pour réclamer des crédits permettant de soutenir les chantiers engagés, dont cette auto-école sociale.

## Pourquoi une conférence sur la prévention routière ?

Jeudi après-midi, Jean-Louis Dozier, directeur du comité départemental de la Prévention routière, a présenté à une vingtaine de jeunes les risques

de la conduite sous l'emprise de drogue ou d'alcool. Une initiative lancée par la monitrice. Parmi ces participants, des élèves de l'auto-école sociale mais aussi des bénéficiaires de la prestation préparatoire à l'emploi. « Nous nous occupons d'un public fragile, qui a besoin d'être sensibilisé à ces questions de société », souligne Salah Habib, formateur. D'autres initiatives seront prises prochainement.

Vincent BESNARD.

Femmes victimes de violence

## Un soutien aux associations

**D**epuis 1991, le Conseil général soutient financièrement le service Accueil écoute femmes porté par l'association Adaléa à Saint-Brieuc. Outre le service d'écoute téléphonique pour les femmes victimes de violences conjugales, les professionnels assurent une fonction d'information et d'orientation; mais également un accompagnement psychosocial des femmes, en individuel ou en collectif, au sein de groupes de parole. L'attention est portée particulièrement aux femmes en difficulté, enceintes ou ayant des enfants à charge, avec comme souci essentiel l'intérêt des enfants. Il s'agit véritablement d'un lieu pour se reconstruire, dont l'activité illustre la pertinence de l'accompagnement. Il est réalisé par les professionnels au sein de permanences délocalisées de deux demi-journées par mois assurées à Dinan, Guingamp, Loudéac et Rostrenen. En 2009, l'activité de l'association s'est traduite par 1 760 entretiens indivi-



PHOTO: THIERRY JEANNOU

duels concernant 498 femmes, et un accompagnement de 454 enfants mineurs et 234 majeurs. Afin de soutenir ces différentes actions, le Conseil général prend en charge une partie des dépenses de

personnel à hauteur de 2,3 équivalents temps plein, et apporte une quote-part au budget de fonctionnement, soit 138 776 euros. ■

Pôle Accueil Ecoute & Veille Sociale

## Compétences clés pour les non-diplômés

La formation « Compétences clés » s'attelle à aider ceux qui ont un projet d'insertion professionnelle.

C'est une sorte de « tremplin pour les demandeurs d'emploi », rappelle Jérôme De Cauchy, coordinateur pédagogique d'Adalea, dans les locaux de la Maison de l'Emploi à Loudéac. Cette formation Compétences clés permet de s'améliorer dans l'expression écrite, les mathématiques ou encore la bureautique. L'objectif ? Répondre à un projet d'insertion professionnelle du demandeur et l'accompagner dans cette démarche.

### Une formation gratuite

« C'est un nouveau dispositif d'information. Depuis juin, il remplace l'Atelier de Savoirs Fondamentaux (ASF) et l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP). Pour y participer, il faut avoir un projet d'insertion professionnelle et avoir un niveau 6 à 4 », explique Jérôme De Cauchy. Le niveau 6 correspond à aucun diplôme et le 4, à l'obtention du bac.

Ces compétences clés interviennent dans le cadre européen : « elles sont indispensables à l'exercice de la citoyenneté. Elles ouvrent des portes », souligne Céline Cohic, conseillère en formation du Greta (1) de Bretagne Sud. Et c'est « par un organisme prescripteur » que les demandeurs d'emploi sont envoyés dans cette formation. À savoir, le Pôle Emploi, la Mission locale ou le Cap emploi. Gratuite, cette formation s'étale sur 18 h par semaine maximum. Avec un éventail de public très large, elle espère intégrer ces demandeurs d'emploi au marché du travail. Avec ou sans diplôme.

Aurélien GERMAIN.

Contact : groupement Greta-Adalea, tél. 02 96 28 04 35.

(1) Greta est un groupement d'établissements publics d'enseignement qui organise des actions de formation continue pour adultes.



Jérôme De Cauchy et Céline Cohic accueillent jeunes et adultes pour les aiguiller dans cette formation.

# Insertion professionnelle. De nouvelles clés pour réussir

Les demandeurs d'emploi sans diplôme bénéficient d'une nouvelle formation destinée à les accompagner dans leur insertion professionnelle. Il s'agit de « Compétences clés ».



Jérôme De Cauchy, coordinateur pédagogique et technique d'Adalea, et Céline Cohic, du Greta, accompagneront les demandeurs d'emploi.

Jusqu'en juin, deux dispositifs permettaient d'aider les demandeurs d'emploi non diplômés : les ateliers de savoirs fondamentaux (ASF), encadrés par l'association d'insertion Adelea, et les ateliers pédagogiques personnalisés (APP), sous la conduite du Greta (organisme public pour la formation des adultes).

Ils viennent d'être remplacés par la formation « Compétences clés », permettant de remettre sur orbite les demandeurs de niveau 6 (sans aucun diplôme) à niveau 4 (celui du bac).

#### Du sur-mesure

Elle leur permettra, ainsi, d'améliorer l'expression écrite, comme

leurs connaissances des mathématiques ou bureautique. « Nos deux structures travaillent ensemble pour proposer cette formation. Elle reprend les caractéristiques fondamentales des anciens dispositifs. Il s'agit d'apporter une réponse sur-mesure, au niveau du contenu comme de l'organisation (durée et souples-

se des horaires compatibles avec la disponibilité de la personne) », indiquent Jérôme De Cauchy, coordinateur pédagogique et technique d'Adalea, et Céline Cohic, du Greta.

#### Pour personnes motivées

Gratuite, cette formation permet, aussi, le maintien des indemnités chômage. Le dispositif est financé par l'Europe, l'État et la Région. À raison de 18 heures par semaine, il s'adresse aux personnes motivées, ayant un projet d'insertion professionnelle. « L'accompagnement est individualisé, en fonction des besoins et du vécu de chacun ».

Les organismes prescripteurs (Pôle emploi, Mission locale ou Cap emploi) adressent le demandeur à Adalea. Non rémunérée et compatible avec une recherche d'emploi, la formation est dispensée à la Maison de l'emploi.

#### > Pratique

Pour profiter de cette formation, s'adresser à son conseiller Pôle emploi. Contact : Adalea-Greta, tél. 02.96.28.04.35.

# 100 femmes, 100 métiers : « encore des préjugés »

8<sup>e</sup> édition pour « 100 femmes, 100 métiers », qui veut promouvoir la mixité des professions. Cette année, à partir du 10 novembre, le volet culturel sera mis en avant.

« C'est une manifestation récurrente. Nous sommes obligés de continuer car les choses évoluent lentement. On se heurte toujours à des préjugés concernant la place des femmes dans tel ou tel métier ». Pour Isabelle Hamont, coordinatrice à l'égalité des chances à la mission locale, il faut « faire évoluer les mentalités ». Alors cette année, les partenaires culturels se sont multipliés. Histoire « de toucher plus de monde ». Le programme s'étale du 10 au 30 novembre et comporte plusieurs temps forts.

## S'il j'étais une fille

C'est le titre du spectacle des frères Pablot. Cette pièce de théâtre aura lieu le 10 novembre, à 21 h, au Palais des Congrès. Au programme, les liens hommes-femmes, les clichés, la drague, la vie de couple et bien sûr le monde du travail.

## 250 questions sur l'équité

« Équité toi » a été créée spécialement pour l'occasion. Un jeu de plateau, avec 250 questions sur cinq thèmes qui concernent l'égalité ou les violences faites aux femmes. Le but ? « Sensibiliser les joueurs », d'après Jérôme De Cauchy, coordinateur pédagogique d'Adalea. Le 16 novembre, à 14 h, ce sont les adultes qui s'y colleront. Les établissements scolaires, eux, sont réservés aussi sur la journée du 18.

## Prenez le volant !

Histoire de casser les préjugés sur les métiers dits « d'homme », l'opération 100 femmes 100 métiers a décidé de passer à la vitesse supérieure. Hommes et femmes avant leur permis de conduire pourront s'essayer à la conduite d'un bus ou d'un camion. L'inscription se fait auprès de la Mission de l'emploi et de la formation professionnelle (MDEFP).



Un jeu de plateau a même été créé pour l'opération « 100 femmes, 100 métiers », avec 250 questions.

## La place des femmes sur scène

La compagnie Hôtel de la Plage va mettre en scène des saynètes sur la place des femmes dans le monde du

travail. La pièce a été réalisée à partir de 350 heures de témoignages d'hommes et de femmes, salariés, en formation ou employeur. Le point

fort sera que le public pourra interagir pendant la pièce.

Pour le reste, cette vingtaine de jours laissera la place à des quiz le 24 novembre, de 14 h à 16 h, à la médiathèque ; la projection d'un documentaire le 25 novembre, à 20 h 30, au Quai des Images ou encore la rencontre avec Fabienne Juhel, auteure locale du roman « A l'angle du renard » à la médiathèque, le 26 novembre, à 18 h 30.

## Quelques chiffres clés

50 % des emplois occupés par les femmes en Bretagne sont concentrés sur 4 secteurs parmi les 36 que compte la nomenclature réduite.

secteurs : les services aux personnes et aux collectivités, les services administratifs et commerciaux, et la distribution et la vente.

Il n'y a que 12 % de femmes parmi les chefs d'entreprise.

3 cadres sur 10 sont des femmes.

# Mixité des professions. Des animations pour la développer

Promouvoir auprès des femmes, les métiers traditionnellement masculins, est l'objectif de la huitième édition de « 100 femmes, 100 métiers ». Des animations, notamment culturelles sont au programme.

*Les organisateurs de l'opération « 100 femmes 100 métiers », qui réunit douze partenaires issus de l'action sociale, mais aussi culturelle, depuis cette année.*



« Certes, les femmes prennent conscience que les métiers traditionnellement occupés par les hommes leur sont accessibles. Mais, les choses évoluent lentement. On se heurte encore aux préjugés, notamment sur la place de la femme dans la société », constate Isabelle Hamon, chargée de projet sur l'égalité hommes femmes à la mission locale. Ainsi, en Bretagne, 50% des emplois occupés par des femmes se concentrent dans quatre secteurs parmi les 36 de la nomenclature réduite. Sur le bassin de Lourdéac, 54% des demandeurs d'emploi sont des femmes, qui ne constituent que 40% de la population active.

## Plus de culture

D'où l'utilité de la huitième édition de l'opération « 100 femmes, 100 métiers » qui démarre

aujourd'hui.

Pour élargir le public concerné, plusieurs partenaires culturels s'y sont associés: Le Quai des images, l'Office municipal culturel et la médiathèque. Voici les manifestations proposées.

**THÉÂTRE.** Ce soir, au palais des congrès, spectacle « Si j'étais une fille », des frères Pablo/Bouffon théâtre. Ce vrai-faux documentaire rassemble les réponses d'un panel de 35 hommes. Étonnant. À 21 h, de 6 à 12 €. Contact auprès de l'OMC, tél. 02.96.28.11.26.

**QUIZ.** Sur le thème de l'égalité professionnelle, il sera animé par la mission locale à la médiathèque, le mercredi 24, de 14 h à 16 h. Gratuit.

**CINÉMA.** Le documentaire « Entre nos mains » sera projeté le jeudi 25, à 20 h 30, au Quai des images, en présence d'Anne-Laure Desgris, directrice de Coop Ceri-

se. Il retrace l'aventure de femmes ayant tenté de sauver leur entreprise. Tarif: 3,50 € pour les demandeurs d'emploi.

**RENCONTRE.** À la médiathèque avec Fabienne Juhel, une romancière de Quintin, auteur de « À l'angle du renard ». Vendredi 26, à 18 h 30. Gratuit.

**THÉÂTRE FORUM.** La compagnie Hôtel de la Plage présente une pièce sur la place des femmes dans le monde du travail, réalisée à partir de témoignages. Une discussion suivra avec Guy Le Helloco, président de la maison de l'emploi, et Bernadette Vandén Driessche, chargée de mission des droits des femmes. Mardi 30, à 18 h 45, à la Maison de l'emploi. Gratuit.

## Équité et conduite

D'autres animations sont prévues. JEU « ÉQUITÉ TOI ». Un jeu de

l'oie créé par l'association Adalea. Chaque case correspond à une question sur le thème de l'égalité et des choix professionnels. « Il y en a 250, dont certaines portent sur la violence faite aux femmes », précise Jérôme de Gauchy, d'Adalea. À pratiquer le mardi 16, de 14 h à 17 h, à la Maison de l'emploi. Gratuit.

**PILOTAGE.** Conduire un camion ou un bus sera proposé aux femmes par l'AFPA. Pour tout public ayant son permis. Jeudi 25, de 13 h 30 à 16 h 15, au centre Afpa. Gratuit et sur inscriptions à la Maison de l'emploi.

## > Pratique

Des expositions sont à découvrir au Quai des images, à la médiathèque et la Maison de l'emploi.

Contact: tél. 02.96.28.65.60; e-mail, Mdefp@mdfep-cb.fr

# Violences conjugales. Une journée pour en parler



Acteurs de la troupe, gendarmerie, personnels soignants et responsables associatifs au coude à coude pour venir en aide aux femmes sur tous les aspects de la violence subie.

**La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes aura lieu le 25 novembre. À Paimpol, ce sera le 19, avec du théâtre grand public.**

Depuis le mois de janvier, trois femmes sont mortes sous les coups de leurs compagnons dans le département. Pour l'année 2009, elles étaient au nombre de deux. Impossible de comptabiliser les suicides ou les accidents déguisés liés à ces violences. Impossible aussi de connaître le nombre exact de ces femmes. Car, si certaines d'entre elles parlent, d'autres ne disent toujours rien et ne vont nulle part se plaindre.

### L'initiative de trois Paimpolaises

Alors que dans le département, une journée spéciale pour que cela s'arrête existe depuis vingt ans, avec des forums et des animations depuis plus de cinq ans, c'est la première fois qu'un centre hospitalier se joint aux centres d'écoute et d'accueil des femmes. Et c'est grâce à trois femmes travaillant au sein du service des urgences de l'hôpital. Angélique Le Minoux, secrétaire; Valérie Carmes, infirmière de nuit, et Christel Uséo, aide-soignante, se trouvaient souvent démunies en recevant des femmes victimes dans le service. « On leur prodiguait des soins

corporels qui ne nécessitaient pas forcément une hospitalisation. Et puis, elles repartaient et c'était terrible pour nous de les lâcher comme ça alors qu'elles repartaient avec juste un certificat médical avec lequel elles pouvaient ou non, aller déposer plainte à la gendarmerie ». En 2009, l'hôpital, grâce à leur initiative, décide de se mettre en rapport avec les associations qui aident et reçoivent ces femmes et leurs enfants.

### Une situation qui évolue mais...

Maison de l'Argoat à Guingamp. Le Pas à Lannion. Le CIDFF 22, l'Adalea à Saint-Brieuc. L'Adaj en permanence à Paimpol. Un gendarme référent et à l'écoute, l'adjudant Le Falher à Paimpol. Les centres communaux d'action sociale. À chaque endroit, sous un sigle qui peut paraître rébarbatif, il y a des hommes et des femmes qui écoutent, accueillent, entendent les femmes et leurs souffrances. Si les femmes parlent davantage, qu'elles vont plus facilement porter plainte et que les lois évoluent en la matière, il reste encore beaucoup de travail à faire. Et la violence n'est

pas que physique, elle est aussi plus insidieuse, psychologique. Il ne faut pas oublier que la violence concerne aussi les hommes mais qu'ils sont très minoritaires. Le 19 dans la journée, les professionnels de la santé se retrouveront au ciné Breiz pour parler de la répercussion de ces violences sur la santé des femmes, sur celle des enfants témoins. Le soir, à la salle des fêtes, une troupe de théâtre venue du Cac Sud 22 à Loudéac, évoquera pour le grand public ce sujet très douloureux, avec, en voix off, le témoignage d'une femme concernée qui a écrit un ouvrage. Son titre, « J'ai jeté ma baleine à la mer » a donné son nom au spectacle.

**Armelle Menguy**

### > Pratique

Le 19 novembre pour le grand public, à partir de 20 h 30, à la salle des fêtes. Introduction par la chargée de mission départementale aux droits des femmes, spectacle et échange avec la salle. À partir de 15 ans. Entrée : 5 €; gratuit, de 15 à 18 ans.

## 100 femmes-100 métiers • Jusqu'au 30 Prendre le volant d'un car



Plusieurs partenaires : Adalea, OMC, médiathèque, Mission locale... participent à l'opération orchestrée par la Maison de l'emploi.

Opération pilote en Côtes d'Armor, lors de sa création, 100 femmes 100 métiers en est à sa huitième édition... Son objectif est de montrer aux femmes du Centre-Bretagne qu'elles peuvent accéder à des métiers autres que ceux typiquement féminins.

Des rendez-vous sont ainsi organisés comme le quizz sur l'égalité professionnelle Homme / Femme organisé par la Maison de l'emploi le mercredi 24 novembre à la médiathèque, de 14 h à 16 h. Le 26 à 18 h 30, toujours à la médiathèque, c'est une rencontre avec Fabienne Juhel, professeur à Quintin, qui a écrit « A l'angle du renard ».

Plus surprenant est ce test à l'AFPA le 25 novembre. Les volontaires pourront s'essayer à la conduite de car ou de camion de 13 h 30 à 16 h. (Inscription obligatoire au 02 96 28 65 60).

### « Entre nos mains »

Le 25, à 20 h 30, un docu-

mentaire « Mariana Otero » sera projeté au cinéma Quai des images. Evoquant la tentative de reprise de leur entreprise par un groupe de salariées, il sera suivi d'un échange avec un intervenant du comité régional de l'économie solidaire et une personne qui est en Scop.

Des expositions sont aussi visibles jusqu'au 30 novembre : à la médiathèque, « La lutte des femmes pour l'égalité » ; au cinéma Quai des images, « Une longue marche pour l'égalité des droits » ; à la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, portraits de femmes. Entrée libre.

L'opération « 100 femmes-100 métiers » se clôturera le 30 novembre à 18 h 45, par un théâtre Forum sur la place des femmes dans le monde du travail par la Compagnie Hôtel de la Plage, suivi d'un échange et d'un cocktail, à la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle, rue de La Chesnaie à Loudéac.